VOL. XLIII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 15 JUILLET 1914 — No. 37

ABONNEMENTS
Canada.............. $1.00 par année
Etats-Unis.......... 1.50 " "
Europe.............. 2.50 " "

Tarif des Annonces
1ère insertion, par ligne.... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

RÉDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :
Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone : Main 3377.

LE RESULTAT

Nous donnons plus bas, un tableau qui résume, en noms et en chiffres, le résultat des élections générales faites vendredi dernier.

L'opposition a serré de près le gouvernement. Le gouvernement, cependant, se maintiendra et pourra compter sur une majorité d'environ sept voix, quand les élections du nord de la province auront été faites. Sept voix dans une chambre de quarante-neuf, c'est amplement suffisant pour permettre à un parti de gouverner avec efficacité.

CANDIDATS DU GOUVERNEMENT ELUS

	Majorité
Manitou—Jas. Morrow	63
Assiniboia—J. T. Haig	236
Beautiful Plains—Hon J. Howden	27
Brandon City—Hon G. R. Coldwell	163
Cypress—G. Steele	16
Dauphin—Buchana	280
Dufferin—Sir R. Roblin	140
Elmwood—Mewhirter	281
Emmerson—Dr McFadden	46
Gilbert Plains—S. Hughes	336
Gimli—C. Thorvaldson	682
Kildonan St-Andrews—Hon. W. H. Montague	3
Killarney—Hon. Geo. Lawrence	85
Lakeside—J. J. Garland	13
LaVérendrye—J. B. Lauzon	76
Morris—J. Parent	273
Roblin—T. Newton	470
Rockwood—Riley	15
St. Boniface—Hon. J. Bernier	342
Ste. Rose—J. Hamelin	70
Turtle Mountain—Jas. Johnson	62
Winnipeg Nord—J. P. Foley	355
Winnipeg Nord—Dan McLean	648
St. George—E. L. Taylor	80
Iberville—A. Bénard (acclamation.)	

CANDIDATS DE L'OPPOSITION ELUS

	Majorité
Gladstone—W. Armstrong	295
Lansdowne—T. C. Norris	438
Morden-Rhineland—V. Winkler	136
Virden—Clingan	81
Birtle—Malcolm	315
Carillon—T Molloy	7
Deloraine—Thornton	206
Glenwood—Breakey	194
Hamiota—D. McConnell	398
Minnedosa—Grierson	238
Mountain—Baird	685
Norfolk-Graham	68
Portage la P.—McPherson	7
Russell—McDonald	33
St. Clements—D. H. Ross, (incomplète)	177
Swan River—Sims	33
Winnipeg Sud—A. B. Hudson	969
Winnipeg Sud—W. L. Parrish	808
Winnipeg Centre—T. H. Johnson	971
Winnipeg Centre—F. Dixon	1,477
Arthur—Williams	96

M. AIME BENARD

Député du comté d'Iberville

Au Club Belge

Les Belges flamands de Saint-Boniface ont célébré dimanche dernier par une sortie en masse, fanfare en tête, l'anniversaire de la fameuse journée des Eperons d'Or. Cet anniversaire se fête également tous les ans en Belgique sur tout dans les Flandres Occidentales.

Il rappelle la déroute qu'éprouvèrent les armées françaises contre les Flamands à Courtrai, Belgique en 1302. Il existe dans l'Hôtel-de-Ville de Courtrai un tableau remarqué à juste titre par tous les visiteurs et qui représente la réunion dans la salle du conseil échevinal des chefs de l'armée flamande la veille de cette bataille des éperons.

M. J. B. LAUZON

Député du comté de LaVérendrye

VAINQUEURS!!

M. Jacques Parent a été élu député du comté de Morris;

M. J. B. Lauzon a été élu député du comté de LaVérendrye;

M. Joseph Hamelin a été élu député du comté de Ste-Rose.

A ces candiadts heureux, nous offrons nos très cordiales et joyeuses félicitations; à leurs électeurs nous offrons de vifs remerciements.

La lutte dans ces comtés a été ardente, mais la balance a enfin penché du bon côté.

Nous avons, du reste, cru continuellement à la victoire dans ces comtés—et cela malgré les rapports contradictoires qui nous parvenaient.

Nous croyions pareillement au succès de M. Albert Préfontaine dans Carillon. Il nous avait semblé que notre vaillant ami avait mérité un renouvellement de mandat de la part des électeurs, qu'il avait si bien et si fidèlement servis pendant près de douze ans. Son adversaire a fait contre le gouvernement la campagne de critique injuste à laquelle se sont livrés partout les candidats de l'opposition. La majorité même nominale que M. Thomas Molloy a obtenue—sept voix—est aussi regrettable qu'elle était inattendue.

Nous offrons nos sympathies à M. Préfontaine.

Nous avons déjà dit avec quelle satisfaction noush avions vu M. Aimé Bénard élu par acclamation, dans le comté d'Iberville. M. Bénard aura l'honneur d'avoir été le premier député élu de la nouvelle législature.

Le Comté de St-Boniface

L'Honorable M. Bernier a triomphé avec la plus grosse majorité qu'un candidat ait jamais atteinte dans le comté de Saint-Boniface.

C'est la meilleure réponse qu'il pouvait faire à ses détracteurs, gros et petits. C'est clair et c'est catégorique.

Et ici se bornera pour le moment notre commentaire sur ce point particulier.

Les amis du Secrétaire Provincial ont été admirables de dévouement. Ce n'est pas la première fois, certes ! Ça dure depuis quinze ans. Et, cette fois, la phalange s'est grossie de recrues nouvelles ; d'anciens adversaires sont venus spontanément lui donner leur appui, aussi désintéressé qu'il a été franc et ouvert. Merci à ces hommes de cœur.

Le Comité Central du Secrétaire Provincial a été pendant plusieurs semaines comme une ruche d'abeilles. Que de bon travail il s'est fait là ! Et que de cordialité dans les relations !

Dans le reste du comté, l'entrain a été le même. Nos amis de Norwood, ayant à faire face à des difficultés spéciales, ont cependant pris tout près de la moitié des votes. C'est un excellent résultat.

Et que dire de la paroisse de Saint-Norbert, avec ses 83 voix de majorité dans un seul poll? Il n'est pas possible de soutenir plus vaillamment un homme et de sains principes politiques.

Bref, il faut dire à tous un merci reconnaissant et à tous il faut renouveler l'assurance que cette faveur comporte pour celui qui en est l'objet des obligations et des responsabilités auxquelles il sera fidèle contre vents et marées.

L'HONORABLE JOSEPH BERNIER

Député du comté de Saint-Boniface

Nos amis les Belges

Dimanche dernier le Club Belge, ayant en tête son président, M. Pierre Bossuyt, a été présenter ses félicitations à l'Hon. M. Bernier, à l'occasion de la victoire de vendredi dernier. La Fanfare de la Cité de Saint-Boniface et l'Association des bicyclistes belges se sont joints au Club.

La vaillante fanfare a joué plusieurs morceaux devant la résidence du ministre.

Le Secrétaire Provincial a remercié avec effusion ses amis les Belges de leur attention délicate et leur a de nouveau dit combien leur amitié est précieuse à ses yeux.

La démonstration n'avait pas de caractère politique; le ministre a donc eu le plaisir de saluer à la fois des partisans et des adversaires de la veille. La vie ne perd rien a ces actes d'aimable sociabilité.

Notre Rédacteur

M. Noël Bernier, rédacteur-en-chef du *Manitoba,* est parti lundi pour l'Est. Il sera absent pendant trois semaines.

N. de la R.—Notre Rédacteur-en-chef prend une courte vacance bien méritée. Depuis plusieurs années, par pur dévouement, M. Noël Bernier a dirigé notre journal. Ecrivain de mérite, homme de tact et de prudence, il a prêté sa plume à toutes les causes auxquelles *Le Manitoba* a voué son existence. M. Noël Berneir a un haut idéal du journalisme. Il n'est pas un tapageur, un fabricant de grandes phrases creuses écrites simplement pour l'effet. C'est un penseur, un écrivain dont la plume ardemment travailleuse traduit les convictions les plus sincères.

Il ne cherche pas à remuer la foule, il veut la convaincre; pour cela, dans un style toujours clair et correct, il écrit après avoir consulté son cœur patriote et chrétien, et après en avoir soumis les sentiments à son jugement sûr et éclairé.

Nous voulons lui exprimer toute notre reconnaissance pour les précieux services qu'il a rendus à nos causes. Nous lui souhaitons un heureux voyage.

Pendant l'absence de M. Noël Bernier, toute correspondance devra être adressée à M. Jules Grymonpré.

M. JACQUES PARENT



Député du comté de Morris

Saint-Boniface a donc vu *Buffalo Bill* et son cirque. Il n'y a pas à dire, le capitaine Cody à des gens qui évoluent habilement.

LE SANG GAULOIS

XXXVI

L'ARMEE FRANÇAISE

***Le Manitoba* d'aujourd'hui paraissant le lendemain de la fête nationale du 14 juillet, j'ai pensé faire un article collectif sur *Le Sang Gaulois,* comprenant toute l'armée Française passée et présente, puisque non-seulement à Paris et en France, mais sur tous les points du globe,—et ils sont nombreux,—où flotte le pavillon français, le 14 juillet est, par excellence, le jour de la fête de l'armée française.**

L'armée française ne date pas de nos jours, elle est vieille presque de deux mille ans. Elle a vu des périodes quelquefois sombres mais toujours glorieuses, car, même vaincue, ce fût souvent par un ennemi tellement supérieur en nombre, que la défaite était, dans ces cas-là, au moins aussi noble que la victoire.

Quand l'armée française vit-elle le jour ? On peut difficilement dire que c'est avec Vescingétorix. Ce n'est réellement qu'avec Clovis et les Francs que l'armée française, au sens auquel nous devons le comprendre, fit son apparition dans le monde.

Mais aussi depuis cette époque, et pour ne parler que de l'armée française des premiers siècles chrétiens, de celle du moyen âge, et de celle des rois de France avant la Révolution, que de dévouement admirable, que d'énergie, que de bravoure n'avons-nous pas rencontré dans les jours de deuil, comme dans les jours de victoire ! Les siècles passent, les destinés changent avec les siècles, mais il semble qu'aux heures les plus sombres, il y eut des français qui ne désespérèrent jamais.

Est-il nécessaire de vous rappeler l'histoire des armées françaises qui, sous les ordres des Clovis, le fondateur de l'unité politique de la France, sous les ordres des Roland, des Pépin le Bref, des Charlemagne et des St. Louis, contribuèrent, de leur sang, à conquérir pour la France, le titre glorieux, enviable entre tous, de fille ainée de l'Eglise: *Gesta Dei per francos !*

Dois-je vous mentionner les armées françaises des Croisades, vous rappeler celles qui, sous les ordres de Du Guesclin et de Jeanne d'Arc, contribuèrent à nier la possibilité de la disparition de la France de l'histoire du monde ?

Est-il nécessaire, enfin, de vous citer les armées françaises, qui sous les ordres de Lally Tolendal et de Dupleix aux Indes, d'une part, sous les ordres du Marquis de Montcalm et du Chevalier de Lévis, en Amérique, d'autre part, furent, à force d'abnégation, d'endurance et de courage, victorieuses en bien des circonstances contre un ennemi, cinq, six, et quelquefois même sept fois supérieur en nombre, comme sur le plateau de Ste. Foy, en 1761 ?

Dois-je ensuite vous rappeler les faits d'armes qui eurent lieu dans ce que nous pouvons mentionner comme la seconde période de l'histoire de l'armée française: je veux parler des armées françaises de la République et de l'Empire, qui, dirigées en toute hâte sur nos frontières menacées sous les ordres des Hoche, des Bonaparte, composées de soldats encore adolescents et presque imberbes au début du moins, participèrent à trente batailles rangées, à la prise d'assaut de cent ville, échappèrent à l'infecte peste de Jaffa et aux mornes steppes de Russie, armées géantes et incomparables ?

De cette époque, je vous rappellerai l'histoire de cette admirable armée d'Italie, dont les soldats, pieds-nus, en haillons, sans pain *souvent,* sans solde *toujours,* un contre deux, trois, quatre et cinq, selon les cas, sans ravitaillement d'aucune sorte, sans secours en hommes, à travers toute l'Italie du Nord, non-seulement mirent en déroute successivement quatre armées ennemies bien pourvues et composées de troupes fraîches chaque fois, bien supérieures en nombre, mais encore, prenant l'offensive, poussant une pointe contre une cinquième armée ennemie en formation, se virent bientôt à "Campo Formio" sur la route de Vienne où elles dictèrent leurs conditions à l'empereur d'Autriche et, du même coup, à l'Europe.

Je vous signalerai aussi l'extraordinaire campagne de France, faite par l'armée française avec le débris des vieux grognards revenus de Russie, et où, avec 50,000 jeunes gens imberbes, toujours les mêmes, sans artillerie, sans cavalerie, Napoléon mit en échec, en raze campagne, parfois en déroute, pendant les semaines entières, et successivement, trois armées, composées uniquement de vétérans : Russes, Prussiens, Autrichiens, en tout 600,000 hommes, renforcés et ravitaillés continuellement.

Dans ce que nous pouvons appeler la troisième période de l'histoire de l'armée française, je vous citerai les glorieuses armées d'Algérie, de Crimée, d'Italie et du Mexique, qui, à côté des victoires d'Alger, de Magenta, de Solferino, de Sebastopol, et de Puebla, ne ménagèrent pas les actes d'héroïsmes individuels, ou ceux des petites unités de ces mêmes armées: témoin le fameux clairon Rolland, dons l'histoire est connue, de vous tous, témoin aussi la compagnie du capitaine Lelièvre, qui, décimée par le feu et la maladie, réduite à 123 hommes valides, résista victorieusement, pendant quatre jours, pendant quatre nuits, dans le village de Mazagran, à 12,000 arabes. Ce dernier fait se passa du 2 au 6 février 1841, et l'on eu le sublime tableau de voir les 12,000 arabes, laissant devant la "cashbah" du village un millier de cadavres et emportant 1500 blessés, se retirer devant 123 français! Trois d'entre eux seulement avaient péris. Il est vrai que les autres valaient guère mieux: ils mourraient de soif, de faim, de fatigue, mais ils étaient vainqueurs!

De multiples autres traits de courage, d'héroïsme et d'abnégation, pourraient vous être cités à l'actif de ces différentes armées françaises.

Mais, pour être bref, je passerai immédiatement à la quatrième période de l'histoire de l'armée française, à l'armée française moderne, à l'armée française contemporaine, à l'armée française de nos jours.

Comme les autres, ses aînées, l'armée française de nos jours a ses grandes victoires et ses grandes conquêtes, comme les autres elle a aussi ses dévouements individuels, deux choses qui montrent qu'elle n'est inférieure à ses ainées, ni sous le rapport des Tolbiac, des Orléans, des Carillon, des Valmy, des Marengo, des Austerlitz, et des Magenta, ni sous celui des Vercingétorix, des Roland, des Du Guesclin, des Bayard, des Hoche et des Lelièvre.

Cette armée française, vous la rencontrez partout à travers le monde. Vous la voyez, en moins de 40 ans (et qu'est-ce 40 ans dans l'histoire d'un peuple) conquérir successivement l'Algérie, la Tunisie, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Dahomey, le Soudan Nigérien, l'Adrar, la Mauritanie, les territoires du Tchad, ceux de l'Oubangie, du Chad, du Baguermi, du Borkou, le Ouadai, le Kanem, l'Ennedi, le Tibesti, groupe de territoires qui, avec le Maroc passé à l'heure actuelle presque entièrement sous le protectorat français, forme le grand empire Africain français, qui, à lui seul, couvre plus de 4 millions et demi de milles carrés.

Cette même armée française vous la rencontrez encore dans cette brève période de 40 ans à Madagascar, conquérant pour la France une île, excessivement riche en produits de toute sortes, et grande comme une fois et demi la Métropole; vous la rencontrez aussi en Asie, dans la Cochin chine, en Annam, au Tonkin, au Gambodge, au Laos.

Sous la forme de nos vaillants marins, vous pouvez voir cette même armée française sillonner le monde, et ajouter à la plus grande France des îles éparpillées sur le globe tout entier, gratifiant ainsi notre patrie de multiples dépôts de charbon et de points d'appui pour toute notre flotte, entre autres, le groupe des îles Marquises, les Iles de la Société, les Iles Gambier, les Nouvelles Hébrides, les Iles Wallis, et bien d'autres, toutes dans l'Océan Pacifique, où, aux dires des plus grands économistes et des plus grands esprits de notre temps, se joueront dans l'avenir les destinées des races et des nations qui veulent, non pas seulement vivre, mais demeurer des nations de premier ordre.

Les traits d'héroïsme individuels eux non plus, ne manquent pas à l'armée française de nos jours.

Vous les citer tous, je ne le puis; car mon aperçu de l'histoire de l'armée française prendrait les proportions d'un fabuleux livre d'or. Je me contenterai de vous mentionner au hasard le lieutenant Colonne, qui, dernièrement au Maroc, reçoit une balle qui lui fait une blessure au mollet. Il panse la plaie et reste à la tête de ses hommes; une demi heure après une deuxième balle l'atteint à la cuisse. Il procède à un nouveau pansement, et continue. Quelques instants après une troisième balle lui laboure tout l'intérieure de la main. La douleur oblige l'officier à s'asseoir. Ne pouvant plus marcher, on le porte. En attendant la fin du combat, il allume une cigarette : elle est fauchée par une quatrième balle qui lui emporte la lèvre supérieure: "décidément je ne puis rien faire aujourd'hui", dit-il simplement, et il panse cette dernière plaie lui-même pour ne pas détourner un seul de ses hommes du combat.

Ceci pour l'énergie individuelle.

Pour l'héroïsme absolument incroyable d'un petit groupe de cette même armée française de nos jours. je vous citerai seulement, dans cette même armée du Maroc, la compagnie Henry, environ 200 hommes, qui, le 17 avril 1911, avait l'audace d'attaquer, et qui plus est, de réussir à prendre d'assaut Fez, ville de 125,000 habitants défendue par 4000 soldats réguliers, armés et dressés à l'européenne.

Ils étaient deux cents !

Co coup d'audace permit, durant une nuit entière à ces 200 hommes, de tenir en respect cette véritable armée, et ils ne se retirèrent du combat que le lendemain matin, au lever du soleil, ayant sauvé du massacre plusieurs centaines d'Européens.

Le 25 mai suivant, à Fez, on put voir rentrer les 12 survivants du combat, ceux qui n'avaient pas de blessures, si l'on peut dire: le tympan crevé, les doigts roussis par le manœuvre des cartouches, le fusil tordu par les balles ennemies, un tronçon de baïonnette aux mains, ils revinrent en lambeaux et sublimes.

Vous le voyez donc, l'armée française de nos jours égale, pour le moins, l'armée française d'autrefois, et en présence d'actes de courage, de traits d'héroïsme aussi émouvants accomplis par nos petits soldats de France, on ne peut que sourire avec dédain de ces mauvais esprits qui osent parler, par ignorance, de dégénération ou de pertes des facultés guerrières du Franc.

Si donc aujourd'hui la plus grande France couvre une superficie de près de 6 millions de milles carrés, si la population de cette même France est de près de 100 millions d'individus.

Si, lorsque vous parcourez le monde, et que vous débarquez en Afrique à différents endroits situés à plusieurs centaines de milles l'un de l'autre, à Tunis, à Alger, à Casablanca, à St. Louis, à Cotonou, à Livreville, à Majunga, à Djibouti, sur la route des Indes en face d'Aden, c'est la langue française que vous entendez parlez et le pavillon français que vous voyez flotter.

Si, en Asie, quand vous débarquez aux Indes, à Mahé, à Pondichérry, à Karikal, à Chandernagor, en Indochine, à Saigon ou à Hanoi, en Chine même à Quang-Tchéou, vous entendez parler la langue française, et voyez flotter le pavillon français.

Si, en Océanie, les mêmes faits se produisent lorsque vous débarquez en Nouvelle Calédonie, dans l'Ile de Tahiti, dans l'Ile de Rapa,

(A suivre sur la 8ème page)

M. JOSEPH HAMELIN



Député du comté de Ste-Rose du Lac

REVUE DE LA PRESSE

LE CONGRES D'ALBERTA

(*Les Cloches de St. Boniface*)

Comme les années précédentes le congrès, organisé par la *Société du Parler Français d'Alberta*, affiliée à la Société mère de Québec, a eu lieu dans la vaste et magnifique salle de réception de l'école séparée de la troisième rue. Un programme varié et très intéressant a tenu tous les membres du congrès en haleine pendant trois jours. S. G. Mgr Legal, O.M.I., archevêque d'Edmonton, y a assisté assidûment et y a pris plusieurs fois la parole. Le soir de l'ouverture, après un délicat discours de bienvenue de l'honorable P. E. Lessard, M.P.P., Sa Grandeur prononça un important discours. Après avoir à son tour souhaité en son nom la bienvenue à M. l'abbé D'Amours, rédacteur à l'*Action Sociale*, journal fondé par le cardinal Bégin, et avoir déploré l'absence de S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, représenté au congrès, Monseigneur rappela le but de cette convention: La conservation, le maintien et l'expansion de la langue française dans la province. Il attira particulièrement l'attention sur le fait que le français, d'après l'article 133 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, est officiel, au même titre que l'anglais, au Parlement fédéral, à la Législature de Québec et devant les tribunaux du Canada. Il exhorta les membres du congrès à se prévaloir de ce droit dans l'occasion devant les tribunaux, dût-on être obligé d'avoir recours à un interprète.

* * *

LE CONGRES DE LA JEUNESSE

(*Le Devoir*)

Alors que tant d'autres associations sont mortes au berceau ou après quelques années d'une pénible existence, celle-ci a vécu, elle a grandi, elle est plus forte que jamais. Et pourtant, elle avait tout contre elle, hors le principe qui l'inspire et le dévouement de ses fondateurs. Elle s'adressait à une population facilement distraite, elle rompait avec de multiples préjugés, elle n'offrait à ses membres aucune perspective d'avantages personnels, elle leur imposait une discipline sévère et de nature à effrayer les natures faibles.

La rigueur de ses méthodes a évidemment éloigné un certain nombre de jeunes gens, mais elle a constitué une élite; et le grand motif d'espérance qu'elle nous apporte, c'est moins le nombre de ses membres que leur qualité et l'esprit qui les anime.

Esprit de foi profonde, noblement agissante, dépourvue à la fois de respect humain et d'ostentation.

Esprit patriotique intelligent et ardent, toujours en éveil et toujours prêt à l'action. Ce fut une explosion hier quand l'abbé Groulx prononça simplement le nom des Canadiens-français de l'Ontario.

Esprit de dévouement enfin aux intérêts populaires, à la cause des petits et des humbles.

Et, sur tout cela, éclairant et facilitant la route, un sens remarquablement aiguisé des réalités canadiennes.—Omer Héroux.

* * *

LACHE ASSASSINAT

(*La Presse*)

L'archiduc François-Ferdinand, héritier présomptif du trône d'Autriche et la duchesse de Hohenberg, avec laquelle il avait contracté en mariage morganatique, ont été tous deux assassinés, à Sarayevo, en Bosnie, par un étudiant serbe.

Cette tragédie, qui n'est pas la moindre de toutes celles dont la famille impériale d'Autriche a déjà été affligée, augmentera nécessairement la tension des relations diplomatiques entre la Serbie et l'Autriche. L'Autriche s'est montrée hostile à la Serbie durant la guerre des Balkans, et c'est probablement un motif de vengeance qui a animé le meurtrier. Dans tous les cas, la leçon la plus sûre qui se dégage de ce malheur, c'est que l'anarchie est loin d'être morte et que la position de roi devient de moins en moins enviable.

* * *

UN BEAU SPECTACLE

(*L'Evénement*)

Nous avons aujourd'hui l'agréable devoir de féliciter cordialement nos concitoyens anglais protestants du tact qu'ils ont montré pendant les fêtes du retour à Québec de Son Eminence le Cardinal Louis-Nazaire Bégin. Ils semblent s'être associés complètement à nous pour célébrer dignement le grand honneur qui échoit à notre ville de voir son archevêque élevé au rang de prince de l'Eglise catholique.

Dans un temps où de regrettables incidents nous rendent plus sensibles à leurs sentiments généreux, ils nous ont témoigné une sympathie qui démontre que c'est dans cette bonne vieille ville de Québec que les préjugés ont le moins de prise et que l'entente cordiale des deux races que séparent les croyances et le langage s'épanouit vraiment en un superbe patriotisme.

Sans doute, la haute personnalité de Son Eminence est pour beaucoup dans ces manifestations de cordialité chez nos amis de langue anglaise; mais la noble conduite qu'ils ont tenue en cette grande circonstance est encore à l'honneur de leur intelligence et de leur cœur. Nous nous flattons aussi de ce que, vivant au milieu d'une population essentiellement canadienne-française, nos concitoyens anglais ont été à même d'apprécier les qualités de la race et de comprendre sa mentalité.

Nous tenons à féliciter plus particulièrement nos confrères de la presse anglaise, le *Chronicle* et le *Telegraph*, de l'enthousiasme qu'ils ont apporté à fêter l'élévation de notre prélat à la pourpre cardinalice. Nous voulons signaler aussi la belle affluence de citoyens anglais-protestants au banquet d'hier soir, donné par la ville de Québec à Son Eminence le Cardinal Bégin. Nous y avons remarqué les ministres de plusieurs dénominations protestantes et une très belle proportion de leurs sujets.

C'est un beau spectacle, et qui a réjoui tous ceux qui voudraient que les deux races se connussent et se comprissent mieux.

* * *

LA BAIE GEORGIENNE

(*La Patrie*)

On sait que le *News*, de Toronto ne veut pas entendre parler du canal de la Baie Georgienne.

En demandant aux autorités municipales une contribution en argent pour faire de la publicité et de la propagande, la Chambre de Commerce de Montréal a provoqué la colère du journal torontonien.

"$3,000, dit-il pour lancer le projet du canal de la baie Beorgienne, mais c'est du gaspillage, de la folie. Ce projet est trop extravagant pour que le gouvernement du Canada songe jamais à l'exécuter."

Le *News* se constitue évidemment l'écho d'un groupe important intéressé à empêcher la réalisation de cette grande entreprise nationale. De qui se compose ce groupe ? Les citoyens de Toronto croient-ils réellement que le canal de la Baie Georgienne détournera une assez grande quantité de traffic pour mettre en danger la prospérité de leur ville? Les intérêts du pays compteraient-ils pour rien dans la balance ?

* * *

PER CRUCE ET ARATRO !

(*La Croix*)

Si nous voulons nous donner la peine de jeter un coup d'œil sur notre histoire, nous constaterons que nos pères, après avoir planté la Croix et l'avoir adorée, se donnèrent à la culture de la terre avec un courage, un entrain et même un plaisir qui ne tarissaient jamais.

Ils y trouvaient toujours un charme exquis, un bonheur indicible qui auréolait leur vie et les rendait forts contre toutes les adversités.

Malheureusement, on n'a pas su conserver ce précieux héritage. On n'aime pas la terre comme nos aïeux l'aimaient. Que dis-je elle ennuie, elle dégoûte même et, sous le monidre prétexte, on l'abandonne pour aller chercher dans les villes une fortune, un bonheur, un bien-être qu'on n'y trouvera jamais.

A la Gloire de Marey

Le 3 juin dernier on inaugurait un monument du statuaire Auban, à l'institut international de Boulogne-sur-Seine, à la gloire de Marey, l'illustre savant à qui l'on doit la méthode graphique dans les sciences expérimentales, l'inventeur du fameux cinématographe, des fameuses "vues animées," comme on dit plus souvent au Manitoba.

Nous ne pouvions laisser passer cette occasion de faire connaître à nos compatriotes de langue française que c'était—comme souvent d'ailleurs—à un Français que revenait l'honneur d'une invention aussi importante :

N'oublions pas en effet les services absolument exceptionnels rendus par la cinématographie à toutes les sciences expérimentales, en ce sens qu'elle a permis aux savants de suivre sur la pellicule du photographe le développement de phénomènes que souvent l'œil ne pouvait saisir dans ses détails...

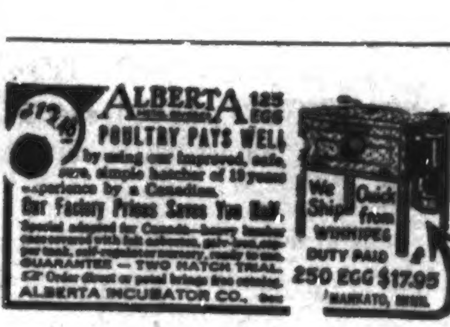
F. DENISET.

Grand Evenement

Washington—Le département du commerce annnoce que l'ouverture du canal de Panama sera un événement extraordinaire et que, depuis deux ans, des milliers de navires qui seront affetés au service du canal ont été construits.







De par le Monde

Le Président Poincaré l'a échappé belle

On prétend que les bombes trouvées en la possesion de deux Russes, à Beaumont-sur-Oise, étaient destinées au Président Poincaré ; une grande agitation règne dans les cercles de la police française, qui a opéré de nombreuses arrestations de suspects.

Le duc de Connaught a quitté Québec

Son Altesse Royale le Duc de Connaught, accompagné du colonel Farquhar, est parti à bord de *l'Essex* pour Terreneuve, où il séjournera environ trois semaines.

Le croiseur a quitté la rade de Québec à 1 hr. 45, de l'après-midi. Une foule nombreuse s'était massée sur la Terrasse, afin de voir le départ du navire.

Le Col. Turner, le colonel Pelletier, représentant le lieutenant-gouverneur, ainsi que plusieurs autres personnages, ont souhaité, au quai, bon voyage à Son Altesse.

UN VOL SACRILEGE

Régina, Sasè.—Un vol sacrilège a été commis dans la sacristie de l'église catholique, ces jours derniers. Des vêtements sacerdotaux d'une valeur de $400, qui avaient été offerts à Sa Grandeur Mgr Mathieu, avant son départ de Québec, ont été enlevés.

En dépit des recherches les plus actives, il a été impossible de découvrir le voleur ni de retrouver les ornements volés.

Samedi soir, M. le curé de la cathédrale revêtait ces ornements, pour la bénédiction du Saint-Sacrement. Le lendemain, on les a cherchés en vain: ils étainet disparus de la sacristie, où ils avaient été replacés comme à l'ordinaire.

Les agents de police ont été avertis, mais, jusqu'à maintenant, aucune arrestation n'a été opérée.

L'indignèation est très grande, chez tous les prêtees, qui ne peuvent expliquer comment il se fait qu'un vol semblable ait été commis.

Le samedi après-midi congé en France

Le Sénat de France a adoptée une loi pourvoyant à l'institution de la semaine anglaise (congé du samedi après-midi) dans les chantiers de l'État.

Pour survoler l'Atlantique

New-York.—Le lieutenant John C. Porte, qui met la dernière main aux préparatifs le sa dangereuse entreprise, a dit qu'il a l'intention de prendre son vol à travers l'Atlantique vers le 28 juillet. Le lieutenant Porte avait espéré partir plus tôt, mais le posage de planches d'hydroplanes à l'*American* l'a retardé de quelques jourgs.

Le lieutenant Porte se proposait d'assister aux courses d'aéroplanes.

La future Convention des intérêts français en Saskatchewan

La paroisse de Lebret, Sask., non loin de Régina, la capitale provinciale, a été unanimement choisie comme siège de la future convention des intérêts français en Saskatchewan, en 1915, laquelle aura plutôt, cette fois, un caractère régional, comme à St-Jean-Baptiste, Manitoba, cette année-ci.

La meurtrière de Gaston Calmette

Paris.—Le procès de Mme Caillaux, la meurtrière de Gaston Calmette, a été fixé au 20 juillet. Cinquante témoins seront entendus.

Le procureur général a émis une règle sévère contre l'admission des femmes au procès. Très peu de spectateurs seront admis.

Le *Cri de Paris* déclare que la défense de Mme Caillaux sera surtout que la vie de M. Calmette aurait pu être sauvée par une opération chirurgicale d'après une déclaration du fameux chirurgien le docteur Doyen, et que la mort de M. Calmette doit être mise au compte des erreurs faites par les médecins appelés après le coup de feu.

Les journaux disent que le procureur général demandera au jury de trouver Mme Caillaux coupable non de meurtre soit prémédité ou non, mais d'avoir infligé des blessures qui ont entrainé la mort sans intention de tuer. La peine pour cette offense serait l'emprisonnement avec bénéfice possible de sursis, c'est-à-dire la mise en liberté.

Journaux condamnés à l'amende

Paris.—La cour correctionnelle a imposé une amende de 500 francs au *Figaro*, coupable d'avoir publié le discours prononcé par le procureur de la république au procès de Mme Caillaux.

Le *Temps* et plusieurs autres journaux ont été condamnés à 50 francs chacun, pour avoir reproduit le plaidoyer publié par le *Figaro*.

Grand concours ouvert aux musiciens du Canada

Au Canada la musique est de toutes nos fêtes. Le Comité du Centenaire Cartier l'a compris et c'est pourquoi, à l'occasion de la grande célébration qui aura lieu en septembre prochain, il a été décidé d'ouvrir un "concours" auquel les musiciens du Canada sont invités à prendre part.

Il s'agira pour eux de composer une marche (pas redoublé) pour musique militaire. Le comité exige que le thème principal de cette marche soit la chanson de Cartier: "O Canada, mon pays, mes amours"!

Le comité prendra à sa charge les frais de publication de la meilleure œuvre. Celle-ci aura l'honneur d'être exécutée par plusieurs fanfares à la fois à la cérémonie du dévoilement du monument élevé à la mémoire de Georges-Etienne Cartier, le 7 septembre prochain.

Les concurrents auront jusqu'au 5 du mois d'août. Le soir de cette date ils devront se rendre à une salle que le comité leur indiquera où aura lieu l'exécution des œuvres soumises. Des musiciens de renom seront priés d'agir comme juges de ce concours.

Les concurrents sont libres de choisir la fanfare qui leur conviendra pour l'exécution de la marche.

Que tous les compositeurs se le disent. Outre la gloire qui rejaillira sur eux, ils auront contribué à rehausser l'éclat des fêtes patriotiques et nationales instituées pour honorer la mémoire d'un de nos plus illustres compatriotes sir Georges-Etienne Cartier.

La crise sardinière

Nantes.—La crise sardinière en Bretagne menace d'avoir pour conséquence la fermeture de plusieurs usines. Déjà, la maison Saupiquet à donné le signal du mouvement en fermant son usine de Concarneau, pour en ouvrir une à LaRochelle. Voici, à ce sujet, les importantes déclarations qui ont été faites par la direction de l'usine Saupiquet :

—A la fin de l'exercice de pêche de 1913, en présence de la situation très délicate qui nous était faite par les pêcheurs, nous avions décidé de fermer notre usine de Concarneau si des troubles se produisaient en 1914. Depuis quelques semaines, ces troubles s'étant manifestés, nous avons fait savoir à notre personnel que nous ne rouvririons pas l'usine, et nous en avons immédiatement ouvert une nouvelle à LaRochelle. Celle-ci fonctionne admirablement, est abondamment approvisionnée et ignore les discussions avec les pêcheurs.

La direction de l'usine Saupiquet déclare en outre qu'elle est décidée à s'organiser pour prati-
etaoin shrdlu cmféyp vbgèqj cscs
quer elle-même sa pêche commencée à la Rochelle. Enfin elle est résolue à maintenir l'achat du poisson au poids et non au mille, ce qui fait actuellement l'objet de discussions universelles.

La direction termine ainsi ses
—Les pêcheurs ont tort de refuson au poids, comme ils ont tort
ser obstinément la vente du pois-
déclarations :
de demeurer réfractaire aux nouveaux modes de pêche. Voyez-vous, les fabricants sont las, leur patience est à bout et les pêcheurs pouraient bien payer cher leur entêtement.

Un café parisien bien connu va disparaître

Paris.—Le Jardin de Paris, le fameux café-concert de l'avenue Champs-Elysées, qui était connu avantageusement des Américains depuis 1880, va, dit-on, fermer ses portes. Le conseil municipal aurait trouvé, parait-il, qu'il nuisait à la beauté et à la régularité des jardins publics placés de chaque côté de l'avenue et aurait décidé que telle n'était pas la place d'un café concert.

Le tour du monde en automobile

Quatre Américains venant de Philadelphie, sont passés à Québec. Ils ont entrepris de faire le tour du monde en auto et croient pouvoir réaliser leur projet en deux ans.

Ces quatre automobilistes ont quitté Philadelphie il y a quinze jours et ont fait des arrêts dans différentes villes du Canada et des Etats-Unis.

Mort à 124 ans

Saint-Pétersbourg.—On annonce de Korc, près de Kiev, la mort d'un vieillard, Paul Paszkovski.

Paszkovski était âgé de cent vingt-quatre ans. Il avait été soldat d'ordonnance du grand général polonais prince Joseph Poniatovski, que Napoléon Ier fit maréchal de France.



AVIS

CONCERNANT LA SUCCESSION DE DESIRE FISETTE, décédé

AVIS est par les présentes donné conformément aux dispositions du "Manitoba Trustee Act", à tous les créanciers et à toute personne ayant des réclamations contre la succession du dit Désiré Fisette, qui mourut dans la Cité de Saint-Boniface, au Manitoba, le ou vers le 27 mai, A.D., 1914, et dont l'exécution du testament a été remise à Philomène "Brisette" Fisette, de la Cité de Saint-Boniface, au Manitoba, veuve, par la Cour de Surrogation de Saint-Boniface, d'envoyer poste payée ou par remise au bureau de Joseph Alexandre Beaupré, à 308 Bloc McIntyre, dans la Cité de Winnipeg, au Manitoba, le ou avant le 30ième jour de juillet, A.D., 1914, leurs noms et leurs prénoms, adresses et identifications et, par écrit, les détails complets de leurs réclamations et une déclaration de leurs comptes, la nature des garanties, s'il y en a, en leur possession et cela dûment vérifié par une déclaration selon les statuts.

Qu'avis soit pris qu'après le 30ième jour de juillet, A.D., 1914, la dite Philomène "Brisette" Fisette, administrera les biens du dit Désiré Fisette, décédé, par les partis qui y auront des droits ne tenant compte que des réclamations qu'elle aura alors connues et qu'elle ne sera responsable d'aucune créance ou partie de créances d'une personne ou des personnes dont elle n'aura pas reçu avis à cette date.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 18ième jour de juin, A.D., 1914.

Philomène "BRISETTE" FISETTE,
Exécutrice.

Par J. A. BEAUPRE,
son Procureur.

34-35





Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cour de six ans à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. COREY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

FEUILLETON DU *MANITOBA*

UNE DE PERDUE DEUX DE TROUVEES

PAR

GEORGE DE BOUCHERVILLE

No. 40

(*Suite*)

—Ah ! oui ! oui ! docteur. Je promets, je jure. Croyez-moi quand je vous dis que j'ai regret; ou si vous ne croyez pas en mes regrets, quand je vous dis que je n'avais pas envisagé les conséquences de ce que je faisais, comme je les vois maintenant; et que je vous disculperai, docteur. Si je ne puis réussir à m'échapper de cette prison, avant mon procès, je prendrai tout sur moi, vous verrez.

—Je le crois, parce que c'est ton intérêt.

—J'avais été effrayé par d'affreuses menaces, et ensuite cajolé par des promesses. Mais je regrette bien vivement ce que j'ai dit.

—Allons, Pluchon? Je te plains encore plus que je ne te méprise.

—Que faire ? oh ! mon Dieu !

—Que faire ? je vais te le dire, ou plutôt, tu vas commencer par me raconter bien en détail, sans oublier aucune circonstance, entends-tu, sans rien omettre, tout ce qui s'est passé, depuis notre dernière entrevue jusqu'à ce moment; et après, je te dirai ce qu'il faudra faire. Relève-toi.

Pluchon raconta tout au docteur, sans omettre le moindre détail.

Le docteur avait écouté avec une profonde attention.

—Est-ce bien tout ?

—Oui.

—N'as-tu rien dit autre chose dans ta déposition ? réfléchis bien, je pourrai la voir demain, et si tu me trompes !

—C'est tout, c'est bien tout; ah ! docteur ! j'en ai bien du regret. Si je pouvais réparer.

—Tu ne peux pas tout réparer, parce que le scandale est fait ; parce que ma réputation est compromise: mais tu peux réparer jusqu'à un certain point le mal que tu m'as fait. Heureusement que tu as donné ta déposition sous le coup de menaces et de promesses. Ceci est contre la loi ; on ne peut s'en servir devant les tribunaux, à moins que tu ne la corrobores de vive voix à l'audience le jour du procès.

—Vraiment ?

—Sans doute. Tu pourras la nier, dire que tu ne savais ce que tu disais; enfin tout ce que tu voudras, pourvu que tu en détruises l'effet. Si tu me promets cela, je te ferai pas arrêter comme assassin.

—Je le promets, je le jure. Je ne vous ai jamais voulu de mal, docteur.

—Pas de balivernes; je te connais, et si je n'avais pas eu la précaution de conserver contre toi certaines preuves... Enfin, suffit. Tu promets, c'est tout ce que je veux. Ce n'est point encore tant tes paroles que je crois, c'est par ce que c'est ton intérêt qui te fera préférer le pénitencier à la potence. Le pénitencier avec des douceurs que je te procurerai. Et qui sait, peut-être trouvera-t-on les moyens de te faire évader de cette prison avant le procès.

—Evader ?

—Eh ! oui ! S'il faut de l'argent pour payer un des guichetiers, je t'en donnerai. Si tu ne peux gagner un des gardiens, je te ferai parvenir des limes, des échelles de cordes; j'aurai une voiture prête à te recevoir et à te conduire en lieu de sûreté, d'où tu pourras gagner quelque pays étranger. Comprends-tu ce que je puis faire contre toi, si tu persistes dans ta déposition ?

—Ah ! oui ! oui ! docteur. Je promets, je jure. Croyez-moi quand je vous dis que j'ai regret ; ou si vous ne croyez pas en mes regrets, quand je vous dis que je n'avais pas envisagé les conséquences de ce que je faisais, comme je les vois maintenant; et que je vous disculperai, docteur. Si je ne puis réussir à m'échapper de cette prison, avant mon procès, je prendrai tout sur moi, vous verrez.

—Je le crois, parce que c'est ton intérêt.

—Vous êtes bien sûr, docteur, que ce n'est que le pénitencier pour trois ans ?

—Oui, le maximum.

—Oh ! j'aimerais mieux le maximum dans ce cas-ci; et encore je pourrai m'échapper de prison :

—Non-seulement c'est possible, c'est presque certain; j'ai des moyens qui ne pourront manquer de réussir, si tu ne fais pas quelque bêtise pour te faire découvrir.

—Oh ! docteur, je vous remercie. Je ne mérite pas...

—Certainement que tu ne mérites rien. Aussi n'est-ce pas par amitié pour toi que je ferai ce que je te propose; c'est parce qu'il m'importe que tu ne déposes pas en cour contre moi, tandis que je ne tiens pas du tout à te faire pendre. Allons ! tu connais mes sentiments; je connais les tiens, nous nous entendrons, parlons maintenant de choses indifférentes; aussi bien, voilà quelqu'un qui vient.

C'était le souper que l'on apportait.

Le lendemain, à dix heures, le docteur Rivard était admis à caution pour comparaître aux assises de la Cour Criminelle, qui devaient avoir lieu dans le mois suivant.

Pluchon avait pris sa bonne humeur; il avait su gagner l'amitié d'un des guichetiers au bout de quelques jours d'emprisonnement. Il ne paraissait pas avoir la moindre inquiétude sur le résultat de son procès, dont le jour approchait.

La veille de la tenue de la Cour Criminelle, vers les neuf heures du soir, un steamboat venait d'accoster au pied de la rue Canal. Le capitaine Pierre arrivait pour les assises criminelles, ayant été retenu sur ses plantations ; Trim le suivait, portant sur ses épaules la valise de son maître.

En ce moment, le vapeur de la ligne Havanaise se préparait à partir. Une foule assez considérable était sur la levée, surveillant les préparatifs du départ du vapeur. Déjà tout le monde était embarqué, et l'on détachait les amarres; l'immense engin commençait ses mouvements, l'eau bouillonnait sous l'ffort des roues, quand un petit homme, un paquet sous le bras, accourut, fendit la foule, heurta le capitaine et eut le temps de sauter à bord, avant que le vapeur eut dépassé le quai. Personne n'avait remarqué cet incident.

—Mon maître, dit Trim en montrant du doigt le petit homme, au moment où il sautait à bord, "Mossié Plicho."

Le capitaine, qui venait d'apercevoir sir Arthur Gosford, s'avança vers lui, sans avoir fait attention à ce que Trim lui avait dit.

Sir Arthur était venu conduire à bord Miss Sara, qui s'en retournait à Matance, sous la protection d'une de ses parentes.

Le lendemain, le capitaine se rendit à la Cour Criminelle pour assister comme témoin au procès du docteur Rivard.

La foule occupait les banquettes destinées au public. Dans la boîte des prévenus on voyait la mère Coco Létard et ses deux fils. Le docteur Rivard était assis près de son avocat; mais on ne voyait pas Pluchon.

La mère Coco regardait d'un œil hardi toute cette foule; François avait toujours la même physionomie indifférente; quant à Léon il prenait la chose sur un ton tout à fait satisfait; il est vrai qu'il avait la promesse d'une puissante intercession.

Le docteur Rivard était habillé proprement mais sans recherche. Il avait un air posé, calme, et un petit peu pensif. Son avocat venait de lui annoncer que le procureur-général allait discontinuer la poursuite contre lui.

Le capitaine Pierre, ignorant encore l'évasion de Pluchon, était surpris de ne pas le voir.

Aussitôt que le juge eut pris son siège, le greffier appela le rôle des causes. La mère Coco et ses fils furent appelés et plaidèrent coupables à l'accusation d'assaut et batterie grave, et furent condamnés à deux ans de pénitencier.

Quand la cause du docteur Rivard fut appelée, le procureur-général se leva et demanda que la cour lui permit d'entrer un *nolle prosequi*. Comme c'était une motion de droit, elle fut accordée.

M. Duperreau se leva et fit motion "que le cautionnement du docteur Rivard fut annulé, et qu'il fut déchargé de l'accusation."

Cette motion fut accordée.

Le capitaine Pierre était ébahi de ce qui venait d'arriver. Il crut un instant qu'il était sous l'effet de quelque étrange erreur. — Mais quand il vit le docteur Rivard, accompagné de son avocat et d'une grande partie des spectateurs, quitter la cour, il se sentit le rouge monter au front, comme s'il eut été le jouet de quelque nouvel outrage, sanctionné, cette fois, par les autorités judiciaires.

Le procureur-général ne le laissa pas longtemps néanmoins sous cette impression. Il s'avança vers lui aussitôt qu'il l'eut aperçu et lui expliqua en peu de mots l'effet d'un *nolle prosequi*, et les raisons qui l'avaient forcé d'en agir ainsi. Le capitaine fut satisfait de la conduite du procureur-général, comprenant qu'il valait mieux relâcher le docteur Rivard, sauf à le reprendre plus tard, que de risquer un acquittement nécessaire faute de témoins positifs.

Alors revint à la mémoire du capitaine Pierre, l'incident de la veille et ce que lui avait dit Trim, au moment où le vapeur partait pour la Havane; mais il était trop tard.

Le docteur Rivard sortit triomphalement de la cour, paraissant aux yeux du public bien plus comme une victime d'odieuses calomnies que comme un coupable.

Cet homme, le plus coupable des accusés, échappait à sa punition. Il pouvait marcher la tête haute et sans crainte, du moins le pensait-il, l'autopsie du corps de feu M. Meunier n'ayant pu constater aucune trace de poison.

CHAPITRE XXXIII

L'ÉPOQUE DU RACHAT

—Mais, papa, où est donc M. de St-Luc? demandait Clarisse Gosford, avec une imperceptible émotion dans la voix; il n'est pas venu nous voir une seule fois depuis notre arrivée.

—Il a été si occupé; et d'ailleurs ce n'est que d'hier soir qu'il est revenu de la paroisse St-Charles. Mais nous le verrons aujourd'hui, j'espère. Il m'a dit avoir quelque chose d'intéressant à me communiquer et qu'il voulait présenter ses respects à sa petite amie.

De vives carnations montèrent aux joues un peu pâles de la charmante enfant; et son joli petit pied, coquettement chaussé de brodequins de kid noir, s'agita plus vivement sur le tabouret au rebord duquel il était appuyé.

Depuis quelquetemps, elle était triste et mélancolique. Les événements, survenus depuis son débarquement à la Nouvelle-Orléans, l'avaient profondément attristée ; et depuis que Miss Sara était partie, il lui semblait qu'elle était seule dans cette grande ville. A la nouvelle que le capitaine Pierre devait venir le jour même, elle sentit un mouvement de joie et de bonheur, comme elle n'en avait pas éprouvé depuis longtemps.

Elle se leva du fauteuil où elle était assise, s'approcha de son père, lui jeta ses deux bras autour du cou et l'embressa; puis courut à sa chambre faire sa toilette.

Sir Arthur prit le journal, qu'on venait d'apporter, et se mit à le parcourir avec indifférence, mais quand il eu lu le compte-rendu de la délibération du docteur Rivard, il jeta le journal sur la table, se leva vivement en disant, assez haut pour que sa fille qui rentrait put l'attendre, "oh ! c'est une fatalité, c'est ainsi que les criminels èchappent !"

—Qu'as-tu donc, mon petit papa ?

—Rien, rien, mon enfant. C'est le docteur Rivard qui vient d'être mis en liberté—ce pauvre M. de St-Luc doit être bien vexé !

—Quoi ! ce docteur Rivard qui avait voulu faire assassiner M. de St-Luc ?

—Lui-même, ma fille. Le principal témoin, qui était en même temps un des principaux complices, s'est échappé hier de prison. On pense qu'il est parti sur le vapeur de la Havane hier soir.

—Avec Sara ?

—Dans le même vapeur. Oui ! dans le même vapeur, continua Arthur en se parlant à lui-même, et marchant à grands pas dans le salon.

Au bout de quelques minutes, il regarda à sa montre, prit son chapeau, et dit en sortant :

—Je vais chez M. de St-Luc; il n'est que deux heures; je ne l'attends qu'à trois.—Si par hasard il arrivait avant que je ne le visse, tu le prieras de m'attendre et d'accepter, sans cérémonie, le dîner avec nous.

Clarisse se mit à la fenêtre, regardant attentivement toutes les personnes qui venaient à l'hôtel ; son cœur battait plus vivement, chaque fois qu'un élégant jeune homme descendait de voiture à la porte de l'hôtel.

Trois heures sonnèrent et personne n'était venu. Elle se mit au piano, et s'accompagna en chantant quelques romances; mais chaque fois qu'une voiture s'arrêtait dans la rue, elle courrait à la fenêtre. Il était quatre heures moins dix minutes; le dîner était à quatre précises. Qu'est-ce qui retardait son père ? Elle entendit quelqu'un qui frappait à la porte du salon. Elle se sentit un peu agitée et dit "entrez." La porte s'ouvrit, c'était un des serviteurs de l'hôtel qui lui apportait une note. Elle l'ouvrit à la hâte, et lut :

"Ma chère Clarisse, ne m'attends pas pour dîner. Je suis chez M. de St-Luc en compagnie de plusieurs de ses amis, planteurs de la paroisse St-Charles, et nous passerons une partie de la soirée ensemble. M. de St-Luc me prie de te présenter ses respects. Prépare ta malle; tu viendras avec moi, demain, faire visite à l'habitation de M. de St-Luc, à la paroisse St-Charles."

Ton père,

A. GOSFORD.

Il était dix heures, quand sir Arthur retourna à l'hôtel. Sa fille l'attendait.

—Eh bien ! Clarisse, as-tu préparé ta malle ? Demain nous partons, en compagnie de M. de St-Luc. Je l'aime, cet homme-là. Non seulement il m'a donné les plus grandes preuves de générosité, de bravoure dans le danger, de sang-froid dans les moments critiques; mais il vient encore de me montrer qu'il a un cœur selon le mien. Il nous a ce soir développé un plan d'émancipation des esclaves de ses plantations, que je trouve excellent. Nous l'avons discuté avec plusieurs planteurs. Demain M. de St-Luc fera le premier essai de son plan d'émancipation à la paroisse St-Charles; il doit l'annoncer et l'expliquer à ses esclaves.

—Oh ! papa, comme tu dois être content de trouver quelqu'un qui puisse sympathiser avec toi, sur un sujet qui a fait l'occupation de tes deux dernières années ! Tu ne saurais t'imaginer combien je suis joyeuse, à l'idée d'assister au premier essai de ce plan d'émancipation. Je me fais aussi un grand plaisir de visiter les plantations du Missisipi; on dit qu'elles sont si bien cultivées, si bien tenues; que l'hospitalité des planteurs est si généreuse, si cordiale; en même temps qu'elle est si magnifique et si somptueuse.

—Tu ne trouveras pas de somptuosité à l'habitation de M. de St-Luc, car elle n'a jamais été la demeure de son propriétaire; mais de la cordialité, oui, et tout plein, le maître est la générosité même. Allons, mon enfant, vas te coucher, car nous partons de bonne heure demain; et j'ai des lettres à écrire cette nuit.

Le jour suivant, le soleil se leva radieux; le temps était superbe; le voyage fut heureux; mademoiselle Clarisse était joyeuse et avait repris une partie de sa gaieté. De temps en temps, elle dirigeait un coup d'œil timide vers le capitaine qui parlait avec animation à sir Arthur et aux planteurs.

Aussitôt arrivés à l'habitation, une collation fut servie, après laquelle le capitaine, sir Arthur et sa fille allèrent visiter le camp des noirs.

Tout était dans le plus grand ordre; les cases des esclaves, au nombre de vingt, étaient rangées sur deux lignes parallèles. Elles avaient été nouvellement blanchies à chaux. L'économe de l'habitation tenait à ce que le capitaine fut content de lui. C'était plaisir à voir que ces petites cases, destinées chacune à deux familles, étant partagées en deux par une cloison; elles étaient éloignées les unes des autres d'à peu près cinquante pieds; cet espace était occupé par un petit jardin qui s'étendait en arrière des cases. Entre les deux rangées, un vert gazon d'un arpent de large sur toute la longueur du camp, servait de cour et de lieu de récréation aux petits négrillons. Au bout du camp était l'hôpital; un peu plus loin la maison de l'économe, et en avant de sa maison, au milieu de la cour, s'élevait la cloche de la plantation. Le camp était entouré d'une clôture en planches, de douze pieds de haut, le tout formant un parallélogramme d emille pieds de long, sur à peu près trois cents de large.

Le camp était presque désert, quand le capitaine y entra; à l'exception de deux à trois vieilles négresses à l'infirmerie, et d'une demi-douzaine de négrillons qui jouaient dans une marre d'eau, tous les esclaves étaient au champ.

Le capitaine avait envoyé Trim prévenir l'économe de son arrivée, lui faisant dire en même temps de faire rentrer tous les nègres, à six heures précises.

A peine le capitaine et ses hôtes avaient-ils eu le temps de faire la visite de la sucrerie, du jardin et des vastes dépendances de l'habitation, que l'économe arrivait à cheval, suivi d'une centaine d'esclaves, hommes et femmes, chacun portant sa pioche et sa hache. Une troupe de petits négrillons, tout barbouillés, et portant des bouts de canne à sucre qu'ils mangeaient à belles dents, les suivaient en criant et gambadant; on eut dit une troupe de petits gnomes.

(*A suivre*)



Soumissions

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p.m., vendredi, le 31 juillet 1914, des soumissions pour la construction d'un édifice public, à Elkhorn, Man., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour un édifice public, Elkhorn, Man."

On peut consulter les plans, devis, et formules de contrat et se procurer des formules de soumission au bureau de M. H. E. Matthews, architecte, surintendant des Bâtisses Publiques Fédérales, Winnipeg, Man., au bureau de poste de Elkhorn, ainsi qu'au ministère des Travaux publics à Ottawa.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies dument libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROSIERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 2 juillet 1914.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. 36-37

LE JEUNE HOMME A MARIER

CE QU'IL DOIT ETRE — QUALITES A EXIGER, DEFAUTS A EVITER

Conference donnee par le Reverend Pere Winnen devant une association feminine

(Suite)

Il me laissera libre, dites-vous. Oui, et il demandera que vous en fassiez autant pour lui; il agira suivant ses principes et ne tiendra pas compte des cris de votre conscience. Aurez-vous toujours le courage de résister aux attaques les plus redoutables: celles de la tendresse; ne finirez-vous pas, lasse de la lutte, par acheter la paix à n'importe quel prix, fût-ce au détriment des droits sacrés de Dieu ?

Mais vous connaissez de vos amies, dont le mari ne pratique pas, et qui cependant sont très heureuses... Dites plutôt qu'elles le paraissent; vous ne connaissez pas tous les secrets de leur foyer, et vous ignorez combien de fois ces yeux qui vous sourient, sont voilés par les larmes. Que si cette femme ne souffre pas (excusez si je parle ainsi de vos amies,) je la plains, car de deux choses l'une: ou elle a perdu la foi ou elle n'a pas de cœur. Comment peut-elle être heureuse quand le chef de sa maison est en haine avec Dieu? comment peut-elle être heureuse quand la personne qu'elle aime le plus au monde est exposée au plus grand des melheurs: celui de se perdre pour l'éternité? Non, le vrai bonheur n'habite pas dans ce foyer.

Ne contractez, sous aucun prétexte, alliance avec les ennemis de Dieu; prendriez-vous pour époux celui qui se venterait de hair votre père et votre mère? une pareille union indiquerait que vous aussi, vous rompez avec les vôtres. Ne donnez donc pas votre foi à celui qui refuse la sienne à Dieu. Croirez-vous que cet homme sera plus fidèle à sa femme qu'à son Dieu ? Quand on ne craint pas Dieu, je ne vois pas quel motif plus puissant peut être invoqué.

"JE LE CONVERTIRAI"

Ah, je le convertirai; à force d'amour, je le changerai. Généreuse illusion, si vous en êtes victime, vous ne serez ni la première ni la dernière. Combien de jeunes filles qui se sont figuré qu'elles conduiraient leur mari à l'église, comme lui-même les conduisait à la promenade. "Il me l'a bien promis; plusieurs fois le dimanche, il m'a accompagnée à la messe; il se convertira; la preuve, c'est que maintenant il porte toujours sa médaille-scapulaire, il dit même son chapelet." Et la naïve enfant pense peut-être qu'elle a fait la conquête d'une âme. Paris vaut bien une messe, une femme ne vaudrait-elle pas un chapelet ? On s'est marié à l'église, lui s'est bien arrangé avec son confesseur, dit-il; (il y a des arrangements si divers). Dans quelles dispositions le sacrement a-t-il été reçu? ce nouveau foyer n'est-il pas fondé sur le sacrilège? et ce baiser qu'a reçu la jeune femme au sortir de l'église ne suivait-il pas un baiser de Judas? Quel angoissant mystère ! Mais enfin l'oiseau est en cage, c'est le principal. La ferveur religieuse du nouveau converti se maintient jusqu'au jour où il rencontre un de ses gais camarades d'antan. "Comment, il paraît que tu es déjà sous la pantouffle de ta femme: tu vas à la messe?" Et voilà que le léger vernis religieux disparaît.

Si vous en voulez un exemple, en voici un: c'est une histoire, je puis en garantir l'authenticité. Elle, la jeune fille était pieuse, elle avait été élevée au couvent. Lui, ne pratiquait plus depuis des années, mais il était si bon. C'était un parfait gentilhomme; évidemment il laisserait sa femme libre de pratiquer sa religion; la liberté, il était pour cela, lui. Et puis, disait-elle, il n'est pas si méchant qu'il en a l'air; il m'accompagne déjà jusqu'à la porte de l'église, quand nous serons mariés je le ferai bien entrer. Ils se marièrent: au bout de quelque temps, Madame ayant eu quelques difficultés avec son confesseur, (c'était inévitable) ne songea plus à convertir son mari; elle-même pratiqua de moins en moins et finalement ne pratiqua plus du tout. Dix ans se sont passés, la dame est restée veuve avec trois enfants qui ne sont même pas baptisés.

C'est de l'histoire: pour une femme qui convertit son mari, il y a dix maris qui pervertissent leur femme. Ce que je viens de vous dire, appliquez le à ces malheureux mariages mixtes entre catholiques et protestants. Votre foyer ne sera stable que si Dieu en est l'auteur : toutes vos qualités ne suppléeront jamais à l'absence de sa bénédiction.

LA BONNE CONDUITE

Deux choses qui se tiennent comme le lierre tient au chêne, ce sont: la religion et les bonnes mœurs.

Votre prétendant peut-il fournir un certificat de bonne conduite ? Hélas, les unes prennent un mari comme on engage un journalier: un peu sans références; on le verra à l'œuvre; les autres au lieu de l'examiner à la tête et au cœur, le jugent à la rondeur de son porte-monnaie ou aux dimensions de son portefeuille. Sur le plus petit pont pourvu qu'il soit d'argent, elles n'hésitent à franchir des fossés de boue. Quel aveuglement ! Le jeune homme qui traine les plus belles années dans sa fange, le jeune homme qui se plaît dans les mauvais lieux et les mauvaises compagnies, le jeune homme dont la langue mauvaise trahit le cœur corrompu, le jeune homme enfin qui gaspille son bonneur à lui et l'honneur de ses faibles complices, ce jeune homme, fût-il un millonnaire, un prince ou un roi, n'est qu'un misérable trop vil et trop dégradé pour qu'une mendiante en haillons, qui se respecte, s'abaisse à devenir sa femme. Si vous voulez, Mesdemoiselles, un amour qui honore celle qui en est l'objet, n'acceptez jamais l'hommage d'un cœur flétri par le vice. Le véritable amour est pur; il est dans le cœur et non dans les sens: aussi. dit Lacordaire, rien n'est si loin de l'amour qu'un débauché.

Les fables de l'ancienne mythologie nous parlent d'une certaine déesse de la volupté qui, par un simple attouchement de sa baguette, changeait les hommes en ces animaux.. vulgaires, dont on fait de la saucisse. Si la chose est fausse le symbole n'est que trop vrai : la passion impure et les plaisirs sensuels bouleversent l'homme et en font une brute; ce n'est pas moi qui dis cela, Mesdemoiselles, c'est saint Jérôme. Si donc vous voulez être heureuses, ne contiez pas votre avenir à un libertin.

Malheureusement, combien de jeunes filles raisonnables en temps ordinaire, se laissent aveugler par la passion. On dirait que lorsqu'elles ont l'amour en tête, elles sont troublées; le premier polisson venu, qui saura jouer un peu la comédie, pourra s'emparer de ces cœurs et les enchaîner. Et qui donc n'a pas de talent pour jouer la comédie de l'amour? Les promesses ne coûtent pas à ces beaux cavaliers; ils vous en donneront aussi facilement que des baisers; mais fiez-vous à la parole de ces jeunes gens sans caractère; ajoutez foi à leurs protestations d'amendement, croyez-les quand ils vous jureront qu'ils vous aiment comme ils n'ont jamais aimé personne. Il est connu ce refrain, il se chante en toutes les langues.

LES MAIXIMES PAIENNES

Ayez horreur de ces maximes païennes qui trouvent entrée dans certains milieux. Oh ! il ne faut pas y regarder de si près; tous les jeunes gens sont comme cela; il faut que jeunesse se passe; une fois marié, il se rangera; il connaîtra la vie et n'en sera que meilleur époux... C'est la parole des mauvais lieux: cela veut dire que les jeunes gens peuvent croupir dans la boue, et qu'ils se laveront plus; qu'ils peuvent être des animaux d'abord, qu'ils deviendront des hommes ensuite; qu'enfin les lieux de débauche sont les meilleures écoles pour devenir de bons maris. A ce compte-là, un mari serait comme le gibier; il vaut d'autant mieux qu'il est plus faisandé. Est-ce chrétien, est-ce simplement raisonnable ? Le jeune homme d'aujourd'hui n'est-ce donc plus l'homme de demain ? Quel est le jeune homme, en possession de ses facultés, qui voudrait se choisir une épouse parmi des créatures perdues de mœurs? Et pourquoi la jeune fille serait-elle moins exigeante ?

Le chien, disent les Saintes Ecritures, retourne à son vomissement et le voluptueux à ses débauches; et l'expérience est là pour attester que 99 fois sur 100, le débauché abandonne sa femme pour courir à des plaisirs moins monotones... Appliquez la même règle aux buveurs. N'épousez pas un ivrogne, si vous prétendez au bonheur. Qu'il vous aime, c'est possible, mais la bouteille sera votre rivale et vous serez sacrifiée.

Mais il est si bon quand il est sobre; il est doux comme un agneau: il m'aime tant; il ne boira plus. Vaines promesses; mettez-le à l'épreuve; qu'il se corrige avant le mariage, sinon... Ecoutez ce que dit une femme de grand sens, en parlant des hommes :

"Tant qu'ils ne sont qu'amants, nous sommes souveraines,
"Et jusqu'à la conquête, ils nous traitent en reines ;
"Mais après l'hyménée, ils sont rois à leur tour."

La fréquentation, c'est l'apogée de votre puissance; vous êtes reines,, et on vous fait la cour; au jour du mariage vous abdiquez. Profitez donc du moment où vous êtes au pouvoir pour opérer les réformes nécessaires. Si vous n'avez pu le corriger radicalement, pendant la fréquentation, vous ne le corrigerez jamais; et il ne vous reste qu'une chose à faire: rompre, coûte que coûte.

(A suivre)

AVIS PUBLIC

OFFICE DES TERRES DU DOMINION, DISTRICT DE DAUPHIN

AVIS public est donné par les présentes que, à partir et après le 3ème jour du mois d'août 1914, les terrains suivants seront ouverts pour homesteads au bureau des terres de Dauphin et à la sous-agence du district.

Tous le sterrains obtenables dans le Towship 38 Rang 24 Ouest du 1er M. et le Township 54 Rang 27 Ouest du 1er M.

TOWNSHIP 53 RANG 27 Ouest 1er M.

La ½ Ouest du 6; la ½ Ouest et le ¼ NE. du 7; la ½ Nord du 9; la ½ Ouest du 15; les sections 16-17-18-19-20-21 en entiers; les ¼ Ouest et NE. de la section 22. En entiers les sections 27-28-30-31-32-33-24; la ½ Ouest et le ¼ NE 35; la ½ Nord du 36.

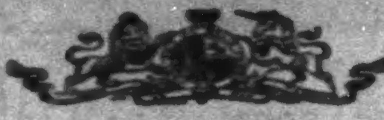
TOWNSHIP 55 RANG 26 A L'OUEST DU 1er M.

La ½ Nord du 1; ¼ NE du 2. En entier les Sections 12-13-14. La moitié Est du 15. La ½ Est du 22; l'Est du Lot 1. En entier les Sections 23-24-25. Le ¼ NE du 26. La Section 36 en entier.

TOWNSHIP 58 RANG 26 OUEST 1er M.

Sections 1-2-3 en entier, la demie Est et le ¼ SO du 4; la demie Sud du 5; la ½ Sud du 6; la demie Est du 9. En entier les Sections 10-12-13-14-15; la moitié Est du 16. La moitié Est du 21. En tiers 22-23-24; le SO du 25; la moitié Sud du 27.

E. WIDMEYER,
Agent des Terres du Dominion.
36-38.



Soumissions

DES Soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées "Soumission pour Bâtisse Publique à Boissevain, Man.," seront reçues à cet office jusqu'au jeudi 30 juillet à 4 heures p.m., pour la construction d'une Bâtisse Publique à Boissevain, Man.

Plans, spécifications et formes de contrat pourront être consultés et obtenus à l'office de M. H. E. Matthews, Architecte résident, Bâtisse Lindsay, Winnipeg, Man., ou sur demande au Maître de Poste de Brandon, Man., au Bureau de Poste de Boissevain, Man., et à ce Département.

Les soumissionnaires sont prévenus qu'il ne sera tenu compte que des soumissions faites sur les formes fournies et signées de leurs signautres indiquant leurs occupations et résidences. En cas de sociétés, la signature, la nature de l'occupation et le lieu de résidence de chaque membre de la société seront requis.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque à charte payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux publics et d'un montant égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant total de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de ratifier son contrat lorsqu'il lui sera demandé de le faire, ou l'ayant fait néglige de mener à bonne fin le travail pour lequel il a soumissionné. En cas de non acceptation d'une soumission, le chèque sera retourné.

Le Département ne s'engage aucunement à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Département des Travaux publics,
Ottawa, 2 juillet 1914.

Aucune insertion de la présente ne sera payée si elle n'est au préalable autorisée par ce département.

36-37



Soumissions

DES Soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées, "Soumission pour Bâtisse Publique à Carberry, Man.", seront reçues à cet office jusqu'au jeudi, 30 juillet 1914, pour la construction d'une Bâtisse Publique à Carberry, Man.

Plans, spécifications et formes de contrat pourront être consultés et obtenus à l'office de M. H. E. Matthews, Architecte résident, Bâtisse Lindsay, Winnipeg, Man., ou sur demande au Maître de Poste de Brandon, Man., au Bureau de Poste de Carberry, Man., et à ce Département.

Les soumissionnaires sont prévenus qu'il ne sera tenu compte que des soumissions faites sur les formes fournies et signées de leurs signautres indiquant leurs occupations et résidences. En cas de sociétés, la signature, la nature de l'occupation et le lieu de résidence de chaque membre de la société seront requis.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque à charte payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux publics et d'un montant égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant total de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de ratifier son contrat lorsqu'il lui sera demandé de le faire, ou l'ayant fait néglige de mener à bonne fin le travail pour lequel il a soumissionné. En cas de non acceptation d'une soumission, le chèque sera retourné.

Le Département ne s'engage aucunement à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Département des Travaux publics,
Ottawa, 2 juillet 1914.

Aucune insertion de la présente ne sera payée si elle n'est au préalable autorisée par ce département.

36-37



Soumissions

DES Soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées "Soumissions pour Bâtisse Publique à Oak Lak, Man.," seront reçues à cet office jusqu'au mardi, 4 août 1914, 4 heures p.m., pour la construction de la bâtisse sus-mentionnée.

Plans, spécifications et formes de contrat peuvent être consultés et obtenus au Bureau de Poste de Oak Lake, Man., à l'Office de M. H. E. Matthews, surintendant, Architecte du Dominion, bâtisse du parlement, Winnipeg, au Bureau de Poste de Brandon, et à ce département.

Les soumissionnaires sont prévenus qu'il ne sera tenu compte que des soumissions faites sur les formes fournies et signées de leurs signautres indiquant leurs occupations et résidences. En cas de sociétés, la signature, la nature de l'occupation et le lieu de résidence de chaque membre de la société seront requis.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque à charte payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux publics et d'un montant égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant total de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de ratifier son contrat lorsqu'il lui sera demandé de le faire, ou l'ayant fait néglige de mener à bonne fin le travail pour lequel il a soumissionné.

En cas de non acceptation d'une soumission, le chèque sera retourné.

Le Département ne s'engage aucunement à accepter aucune soumission même la plus basse.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Département des Travaux publics,
Ottawa, 4 juillet 1914.

Aucune insertion de la présente ne sera payée si elle n'est au préalable autorisée par ce département.

36-37

LES VILLES SOEURS

Pour s'entendre, pour "s'entendre ordialement," il n'est rien detel que de se connaitre personnellement. Combien peu de Français, surtout dans le peuple, connaissent des Anglais personnellement ! L'Entente cordiale consiste-t-elle seulement en acclamations sur le passage des souverains anglais, ou en conversations dans le cabinet du quai d'Orsay ? Ne serait-elle pas mieux assurée si elle avait en outre pour base l'amitié personnelle d'un très grand nombre d'Anglais pour un grand nombre de Français? C'est alors seulement que l'Entente ordiale aurait un caractère démocratique qui la rendrait indestructible.

—Sans doute. Mais comment réaliser une telle utopie? N'est-elle pas chimérique ?

—Non, elle ne l'est pas, et la preuve, c'est qu'elle est systématiquement organisée tout près de Paris. Pour que *tous* les ouvriers français et *tous* les ouvriers anglais se connaissent et s'aiment personnellement, il n'y a qu'à généraliser ce que font depuis près de dix ans déjà les villes de Puteaux et Suresnes, d'une part, et la ville de Keighley (Yorkshire), d'autre part. Sachez que, depuis dix ans, ces villes se sont réciproquement déclarées "villes sœurs," et que cette fraternité se manifeste chaque année, pour ne pas dire à chaque instant, sous les formes les plus variées et les plus touchantes.

Voici quel en fut le point de départ : Sir Thomas Barclay, distingué jurisconsulte anglais qui habite la France depuis trente ans, causait avec plusieurs amis français de l'Entente cordiale qui venait d'être conclue.

— Savez-vous pourquoi nous nous en réjouissons les uns et les autres? C'est que j'ai le plaisir de vous connaître et d'être connu de vous, et que nous savons que nous sommes, les uns et les autres de braves gens, et que nous avons de l'amitié les uns pour les autres. Ces amitiés internationales se rencontrent assez souvent dans le monde des affaires. Comment faire pour qu'il en soit de même pour la masse du peuple ?

— Commençons méthodiquement, dit un des interlocuteurs, M. Huillard. Je suis maire de Suresnes et je suis président d'un certain nombre de mutualités et autres sociétés populaires de cette ville industrielle et de Puteaux, sa voisine.

—Et moi, reprit sir Thomas Barclay, j'ai de l'influence à Keighley, ville industrielle du comté d'York. Mettons en relations personnelles les habitants de Keighley et ceux de Suresnes et Puteaux.

Ainsi fut fait. Keighley compte environ 45,000 habitants. Suresnes et Puteaux en ont à peu près autant. Il était donsc possible de se traiter sur le pied d'égalité, première condition pour être vraiment amis.

Messieurs les Anglais partirent les premiers. Ils envoyèrent, en juin 1905, unetrentaine des leurs, tous ouvriers ou artisans, visiter leurs frères de Suresnes-Puteaux ; ils étaient hébergés tant bien que mal par les familles de leurs camarades français. A force de gestes, à force de bonne volonté, ils arrivaient à se faire comprendre. Ils eurent vite fait de visiter les deux "villes sœurs." Mais "la grand'tante—surnom qu'ils donnèrent à Paris—les occupa davantage. Ils revinrent enchantés de leur voyage.

Dès le mois de septembre suivant, une trentaine d'ouvriers de Suresnes-Puteaux leur rendirent la visite. Elle fut enthousiaste.

Et cela continue depuis cette époque, chaque année un certain nombre d'Anglais venant chez leurs frères de Puteaux, et réciproquement. La *brotherhood* (expression que le mot "fraternité" traduit impartfaitement) des deux villes est de plus en plus cordiale et plus intime. Au commencement, les hommes seuls faisaient le voyage; bientôt, ils emmenèrent leurs femmes; puis, la confiance augmentant encore, on fit des échanges d'enfants, les petits Français allant apprendre l'anglais à Keighley, dans des familles dont les enfants apprenaient le français à Puteaux.

Bientôt on échangea les petits cadeaux. Suresnes-Puteaux envoya à la municipalité une œuvre d'art, et les gens de Keighley donnèrent une coupe d'amour, c'est-à-dire une large coupe dans laquelle chaque convive successivement trempe ses lèvres (ou en fait le simulacre) en signe de fraternité.

Lors des inondations, les ouvriers de Keighley ont fait à leurs frères français un cadeau plus pratique. Apprenant que la Seine avait débordé, ils se sont rappelé avec effroi que la ville sœur de Suresnes-Puteaux est riveraine du fleuve; il est vrai qu'elle est en amphithéâtre, mais quelques rues sont au niveau de l'eau; sans doute quelques amis du *brotherhood* ont souffert. Vite une souscription en leur faveur. Elle a produit 5,000 francs, somme énorme pour des ouvriers, qui resserra encore l'amitié mutuelle des deux villes.

Actuellement, elle dépasse l'imagination. J'ai sous les yeux le récit manuscrit fait par un ouvrier de Puteaux du dernier voyage à Keighley: "A notre arrivée, nos amis anglais prennent notre train d'assaut et se précipitent sur nous pour nous embrasser. Et on prétend que les Anglais sont froids et flegmatiques ! Où a-t-on pris cela? Des Marseillais n'en feraient pas autant !"

Le mieux est que ces démonstrations sont parfaitement sincères : "Quand je pense qu'au moment de Fachoda, j'ai crié : "Mort aux Français !" j'ai envie de me donner des coups de poing dans la figure, disait un ouvrier de Keighley. J'avais sur les Français les idées les plus stupides. Je ne vous connaissais pas."

Voilà les admirables résultats qu'ont obtenus M. Alphonse Huillard et sir Thomas Barclay sur les deux villes industrielles qu'ils ont conduites à s'estimer et à s'aimer. Ce qu'ils ont fait, d'autres peuvent le faire. S'il y avait une centaines de paires de "villes sœurs," l'Entente cordiale serait indestructible.

DR JACQUES BERTILLON.

Musique

M. Camille Couture, le distingué professeur de violon, vient de recevoir de son élève, Mlle Marjorie Barrack, actuellement en voyage en Allemagne, une lettre que nous voulons reproduire. Le professeur Von Auer dont il est question dans cette lettre est l'un des plus érudits professeurs de violon au monde.

Cher M. Couture,

Un mot pour vous dire ce que nous avons fait depuis que je vous ai écrit. Nous n'avons pas fait le voyage du Rhin comme nous nous attendions de le faire; il faisait très froid et le temps était pluvieux, de sorte que nous nous sommes rendus directement à Dresde, où nous sommes restés deux jours. Nous avons enfin établi notre quartier dans la jolie montagne de Loschwitz. Je ne crois pas qu'il y ait de plus bel endroit au monde. Notre villa donne sur la cité de Dresde et sur l'Elbe, à quinze cents pieds en bas. Nous avons, par conséquent, de l'air et du soliel en quantité avec un jardin délicieux.

J'en viens maintenant à la partie la plus intéressante de mon voyage. J'ai été voir le professeur Von Auer, qui donnera des leçons ici pendant deux mois. Il a été charmant et a consenti à m'entendre, le 3 juin. Je lui ai joué le Concerto de Bruck (G. mineur) et j'étais accompagnée au piano par son assistante, Mlle Knocker. Assez souvent il faisait des signes de tête, souriait bienveillamment, et dit, "bravo." Il me demanda d'amener ma mère. Il était très enthousiaste. Il ne s'attendait pas, dit-il, à recevoir une élève ayant autant de talent et préparée avec autant de perfection. Il est si content qu'il m'a dit qu'il vous écrirait lui-même. Je lui ai dit combien vous avez été bon pour moi et que vous aviez été mon seul professeur. Il m'a aussi assurée que avec deux ans à Saint Peterburg, de la santé et du travail, je ferais un magnifique début. Je demande votre avis. Que dois-je faire ? Vous avez été si bienveillant pour moi que je retournerai en droite ligne à Winnipeg si vous le désirez. Veuillez m'écrire et me dire au plus tôt ce que j'ai à faire. Ma mère ne tient pas beaucoup à ce que j'aille loin en Russie, elle aimerait mieux me voir revenir à Winnipeg et étudier avec vous.

J'ai rencontré un certain nombre des meilleures élèves du professeur Auer : Jascha Heifeitz, Seidle, Cordelia Lee, Isolde Menges, Eddy Brown, Thelma Given, et Roderick White. Mischa Elman, Kothleen Parlow et Francis McMillan viendront ici en juillet, je crois. C'est une rare bonne fortune que de pouvoir rencontrer tant d'artistes ensemble. Je vous écrirai et vous dirai ce que j'étudie. Je vous donnerai par le menu le résultat de ces leçons. Ecrivez-moi bientôt et donnez-moi un bon conseil.

Votre élève affectueuse,

MARJORIE.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.

Un beau et bon livre

Le Cantique du Doux Parler, tel est le titre d'une magnifique gerbe de poésies que M. Gustave Zidler vient de réunir en volume. M. Zidler, poète de France, a été séduit par le Canada-français et il veut bien nous le dire en vers très nobles de pensées et très élégants de facture.

L'auteur a voulu que son livre eut comme parrain un Canadien-français; et il a été frapper à bonne porte puisqu'il s'est adressé à Thomas Chapais.

Voici ce que notre éloquent écrivain a à dire du livre de M. Zidler:

Henri de Bornier, dans une œuvre dramatique où les superbes alexandrins abondent, a écrit celui-ci, qui nous semble le plus beau de tous :

Tout homme a deux pays, le sien, et puis la France.

Ce vers admirable n'a nulle part été plus applaudi que dans le Canada français. C'est pour nous nous surtout qu'il est vrai et d'une réalité vivante. Et lorsqu'on nous le redit, nous sentons quelque chose s'émouvoir en nous. Ah ! oui, nous avons deux pays: le nôtre, notre Canada au passé plein de gloire et à l'avenir de promesse; et puis la France, l'ancienne mère-patrie, séparée de nous par la nouvelle allégeance à laquelle nous sommes fidèles, et demeurée pourtant la patrie de nos intelligences et de nos cœurs. Mais pourquoi, en parlant de M. Zidler, ce vers si heureusement frappé nous est-il revenu à la mémoire ? C'est que notre cher poète a voulu le refaire à sa façon et prouver qu'un Français peut avoir aussi deux pays, le sien et puis le Canada.

Le sien ! cette France glorieuse et douce, secourable aux faibles et redoutable aux forts, missionnaire de la vérité et bouclier du droit; cette héroïque et rayonnante porteuse de flambeau, avec quelle admiration passionnée il suit les traces de son lumineux passage à travers les siècles, et avec quelle exultation filiale il prête l'oreille aux échos immortels dont son Verbe a rempli le monde ! Tout le génie de la France revit en ce livre, que l'on ne peut feuilleter sans qu'il s'en échappe à chaque page des rayons de gloire française.

Et le Canada ! Comment M. Zidler a-t-il pu se saturer ainsi de son histoire, s'inféoder ses traditions, pénétrer jusqu'au plus intime de son être, s'adapter à sa pensée, à ses douleurs, à ses allégresses, le suivre, sans s'égarer, dans la complexité de ses vicissitudes nationales ? On l'a dit, l'auteur de ces poèmes s'est fait une âme canadienne. Il s'est penché sur nos annales, il a compulsé nos chroniques; il a fait plus que les lire, il les a comprises, il en a absorbé la substance et l'esprit. Et enfin, ému jusqu'au fond de son cœur de poète et de patriote par la rilogie sublime de notre naissance, de notre croissance et de notre survivance, il nous a aimés.

Ce livre est un livre d'amour. Amour de la vieille France et du verbe prestigieux dont les nations ont reconnu la primauté glorieuse. Amour de la France Nouvelle, qui est une prolongation et une expansion de l'ancienne, et qui conserve à son doux parler une si large sphère d'influence et d'action sur la terre d'Amérique.

Devons-nous ajouter que, dans ce recueil, l'exécution est à la hauteur de l'inspiration ? Partout le vers robuste et agile, majestueux ou rapide, allègre ou grave, traduit avec précision toutes les nuances de la pensée. L'œuvre patriotique est doublée d'une œuvre d'art.

Les Eleves de Mlle Eva Couture aux examens de Toronto.

Les élèves de Mlle Eva Couture, artiste, ont obtenu un magnifique succès aux examens de musique de l'Université de Toronto. Les six élèves présentées ont obtenu leur brevet avec honneur. Le résultat est comme suit :

PIANO

Grade "Primaire", avec très grande distinction, Mlle Jeanne Couture.

Grade "Junior", avec grande distinction:

Mlles Simone Couture et Thérèse Bouchard.

Mlle Virginie Pelletier.

Mlle Armelle Desautels.

Grade "Senior", avec distinction, Mlle Léontine Couture.

L'examinateur était M. W. O. Forsyth, professeur à l'Université.

Communiqué.

Colonie Belge

L'espace nous ayant manqué la semaine dernière, nous donnons ci-dessous comme nous l'avions promis les résultats des courses et concours du pique-nique organisé le 1er juillet par le Club Velocipédiste Belge et la fanfare de la Cité de Saint-Boniface :

1re course — Verraes Alfons, Durier Michel, Delrue Jules.

2me course—Verraes Paul, Delrue Jules, Waelbroeck.

3me course—Huybrecht Omer, Ide Alfons, Verraes Paul.

4me course—Forstal, Menu Ch. Rodts Oct.

5me course—Van Rompu, Durier Michel, Huybrecht Gaston.

6me course—Ysenbaert Alle, Senez Jerome, Casteleyn Paul.

7me course — Mme Soenen, Mme Delrue, Mme Verraes.

8me course—Mme Maes, Mme Courtens, Mme Denys.

9me course—Van Assche Jeanne, Verhaeghe Elvire, Supeeine Suzanne.

10me course—Callewaert Zoe, Rosseel Alida, Verraes Marie.

11me course—Van Rompu-Duriez, Huybrecht G.

12me course — Verhoye Alb. Verhove H. Dieriek.

13me course—Van Rompu A. Maere O. Leleu P.

14me course—Casteleyn A. Mme De Meyer, M. Geenens, Cuypers M.

15me course—Menu A., Tangh, De Craine, C., Huyghe, M.

16me course — Rossell Alida, Huybrecht G., Van Rompu A., Vaisin E., Beyens P.

17me course — Bernier Alec., Huybrecht, Huybrecht Gaston.

18me course—Mme De Meyer M. Duyvyonck C., M. Delune.

19me course — Huybrecht G. Duriez Van Rompu, Monballu De Cloux.

20me course — Dumortier M. Verhoye A. Deleeuw A., Menu A. Cools.

21me course—Velo Club.

22me course—Van Hoe Rene, Lelen Pol, Van Huyze Alberic, Logier Rene.

23me course—Duriez M., Decloux, A., Dumortier N., Demeyer R.

24me course—Vertaes H., Verraes M., Waelbroeck.

25me course—Mme Deuvs, Verhaege, E., Bockstael M., Tanghe M.

26me course—Duriez M., Callewaert, Decloux A., Dussessois C.

27me course—Wynant Osc., De Cuyper M., DeCagny.

LE CIRQUE RINGLING EST ANNONCE

Les plus grandes representations du monde "Salomon et la reine de Sheba" maintenant en route.

Des informations officielles confirment que le Cirque Ringling Brothers donnera le 27 juillet deux représentations à Winnipeg.

Des attractions nouvelles ont été ajoutées cette année: dont les plus notoires sont Solomon et la reine Sheba. Cette représentation monstre comprend 1250 figurants; un ballet de 300 danseuses; 735 chevaux; 32 chameaux et un train entier de costumes et accessoicrs de la plus grande scène du monde.

Après ce spectacle, une représentation de cirque au programme extraordinaire brillant sera offerte au public; elle comprendra des scènes américaines et étrangères absolument inédites. La ménagerie comprend 1903 animaux sauvages; 41 éléphants; 5 girafles et un éléphant nain. Le cirque est transporté sur 89 chars doubles. Des arrangements spéciaux sont pris avec les compagnies de chemin de fer pour le transport de la foule qui tiendra à venir en masse visiter le cirque, aussi bien les personnes de la ville que celles de la campagne.

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 hrs
Les matinées à 2.30 hrs.

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets réservés est: 2520 Garry ; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balson; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.



Soumissions

DES Soumissions cachetées marquées "Soumission pour Bâtisse Publique à Bassano, Alta." et adressées au soussigné seront reçues à cet office jusqu'au mercredi 22 juillet 1914 à 4 heures p.m., pour la bâtisse ci-dessus mentionnée.

Les plans, spécifications et formes de contract peuvent être consultés et des formes obtenues à l'office de M. Leo Dowler, Architecte à Calgary, Alta., sur application au Bureau de Poste à Bassano et à ce département.

Les soumissionnaires sont prévenus que les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur les formes imprimées, fournies par le département et revêtues de leurs signatures indiquant leurs occupations et lieu de résidence. Au cas de sociétés, la signature, l'occupation et le domicile de chaque associé sont exigés.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque à charte, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux publics et égal à 10 pour cent du montant total de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de ratifier par un contrat écrit sa soumission s'il est requis de le faire, ou ne même pas à bonne fin le dit contrat. Si la soumission est refusée le chèque sera retourné.

Le département ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Par ordre,
R. C. DESROSIERS,
Secrétaire.

Département des Travaux publics
Ottawa, 24 juin 1914.

Les insertions de la présente dans les journaux ne seront payées que si elles ont été autorisées par le Département. 37-38

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.



Departement de l'interieur

BUREAU DES TERRES DU DOMINION, DISTRICT DE WINNIPEG

AVIS

Avis public est par les présentes donné que le et après le 3 aout 1914, les terres à culture suivantes seront mise à la disposition du public qui pourra faire ses entrées comme Homestead.

Fractional NW½ of Sec. 19. Fractional W½ of Sec. 30; West ½ and Fractional East ½ of Sec. 31. The Fractional NW.½ of Sec. 32 and the Westerly 13 chains and 62 link of the N.E. 1-4 of Sec. 32, lying to North of the Northern limit of Indian Reservation No. 48, all in Township 31, Range 8 West of Principal Meridian.

Daté a Winnipeg, 25 juin 1914.

35-37 L. RANKIN, Agent.

Chez Nous ET autour de Nous

Le Conseil de la Cité de Saint-Boniface à l'intention de passer à sa prochaine séance, un Règlement qui obligera les Coffeurs de fermer leurs boutiques à 7 heures du soir. Si les contribuables intéressés désirent s'opposer à se règlement ils sont priés d'en faire part au Greffier d'ici à vendredi le 24 courant.

M. et Mme Jacques Mondor, sont de retour de leur voyage de noces et fixeront leur résidence à Saint-Boniface.

M. S. J. Dussault, officier rapporteur pour Saint-Boniface a déclaré l'Honorable Secrétaire Provincial, Joseph Bernier, élu député de Saint-Boniface par une majorité de 344 voix.

M. Alex. Guichon est parti lundi pour Churchill.

M. J. P. O. Allaire, de cette ville, est de retour de son voyage d'Europe et de Palestine.

Marcoux & Co., de cette ville ont obtenu un gros contrat de pavage et nivellement de rues dans la Municipalité de Fort Garry.

Cette semaine au Théâtre Walker, grande représentation en vues animées, de la vie de la "Grande Reine Victoria"; l'après-midi à 2.30 hrs. et le soir à 8.30 Les prix sont de 50, 35 et 25 cts. La semaine prochaine M. Wm. Hodge, dans une comédie "The Road to Happiness."

D'après le dernier recensement, la population de Saint-Boniface serait de 12025 habitants.

Température du 14 juillet à Saint-Boniface. Le thermomètre accusait à sept heures du matin 73 degrés 9 Farhenheit et s'est élevé jusqu'à 85 degrés à 2 heures de l'après-midi. A minuit il y avait encore 79 degrés au-dessus de zéro.

Nous rappelons que la fête des Métis aura lieu demain le 16 juillet. Il y aura messe à 9 heures à l'Eglise de Saint-Vital avec sermon de circonstance.

La messe sera suivie d'un grand pique-nique à St-Vital, côté Est de la Rivière, sur la rue De la Giclais. Tous les amis sont cordialement invités.

Le 14 Juillet

Les Français de Saint-Boniface et de Winnipeg étaient en fête hier, c'était le 14 juillet, la fête nationale officielle de la République Française.

Une excursion en bateau, un pique-nique et un banquet froid avaient été organisés par l'Union Nationale Française de Saint-Boniface, sous la direction de ses présidents MM. C. Buffet et F. Deniset et des membres du Comité. La fête fut des mieux réussies. Au départ du bateau, près de trois cents personnes étaient massées autour du drapeau français. Du début de la fête jusqu'à la fin, la bonne gaieté française ne perdit pas ses droits. Après quelques instants de repos au Riverside Park, courses et jeux ne discontinuèrent pas jusqu'à l'heure du banquet. Ce banquet superbement servi et arrosé de quelques bons petits verres de vin de France fut entrecoupé de patriotiques discours tous furieusement applaudis. Presque toutes les sociétés sœurs Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg, Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, Union Nationale Métisse, Club Belge, etc., etc., étaient représentées.

Après le discours du Président de l'Union Nationale Française, se firent successivement applaudir M. le Capitaine André, agent consulaire de France, l'Honorable Joseph Bernier, secrétaire provincial, député de Saint-Boniface. Son Honneur le Maire de Saint-Boniface, docteur Lachance, M. F. Deniset, vice-président de l'Union Nationale Française de Saint-Boniface, M. A. Potvin, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, M. Roger Goulet, président de l'Union St. Joseph Métisse et M. Collon, père, qui toujours élégant et spirituel termina la série des toasts par une admirable adresse aux dames.

Un excellent orchestre exécuta la Marseillaise, le "God Save the King", la Brabançonne, la Canadienne, O Canada et autres airs patriotiques et nationaux après chaque discours. Cet orchestre vraiment infatigable ne cessa de se faire entendre pendant toute la durée de l'excursion.

En somme, fête des mieux réussies qui mérite aux organisateurs tous les remerciements et toutes les félicitations de tous ceux qui ont eu le plaisir d'y assister.

Nous donnerons la semaine prochaine la liste des gagnants des divers tournois, courses et jeux.

Le Sang Gaulois

(Suite de la 1ère Page)

et dans bien d'autres, trop longues à énumérer.

Si, enfin, en Amérique même, vous entendez encore parler la langue française, et voyez flotter le pavillon français lorsque vous touchez: dans l'Amérique du Sud, à Cayenne, dans la mer des Antilles, aux îles de la Martinique et de la Guadeloupe, situées sur le chemin mondial du canal de Panama, dans l'Amérique du Nord, aux Iles de St. Pierre et de Miquelon, voir même aux rives du St. Laurent.

Si, en un mot, à l'heure actuelle en 1914, n'en déplaise à certains esprits chagrins, naïfs, ou ignorants, (1) la France, ou si vous le préférez, la plus grande France, est encore une nation de premier ordre à tous points de vue, et plus spécialement au point de vue purement matériel de la force, du nombre (cent millions de sujets) et de la richesse.

C'est, tout le monde, en conviendra avec moi, à l'armée française que nous le devons.

(1) P.S.—Il y a quelques semaines un journal local a publié un article dans lequel l'ignorance ou la naïveté poussa l'un de ses correspondants à oser faire imprimer que la France, était tombée au dernier rang des nations de second ordre!

O Ironie!

F. DENISET.

L'hon. Senateur Larivière.

L'honorable sénateur LaRivière est arrivé à Saint-Boniface mercredi dernier, et réside chez son fils, M. A. C. LaRivière.

Dans le Monde Religieux

M. l'abbé Messier, vicaire à la Cathédrale de Saint-Boniface, est parti lundi pour l'Est, en voyage de repos. Il sera absent pendant quelques semaines. Avant son départ, les Cadets du Sacré-Cœur, dont il est chapelain, et les membres de l'Union Canadienne, auxquels se sont joints quelques amis, lui ont présenté une bourse, comme cadeau de bon voyage.

* * *

Nos lecteurs seront heureux d'apprendre que M. l'abbé Jacques Bertrand, fils de notre estimé concitoyen, M. Théophane Bertrand, vient d'être élevé au sous-diaconat, à Montréal. Madame Bertrand était présente à la cérémonie.

M. l'abbé Bertrand est arrivé ici vendredi; et Mme Bertrand séjournera encore pendant quelque temps à Montréal.

Immense Incendie a Québec

Un immense incendie s'est déclaré la semaine dernière sur la terrasse Dufferin, non loin de l'hôtel Frontenac à Québec. Plus de 600 pieds de la terrace ne formèrent qu'un immense brasier. Quand les pompiers arrivèrent, six minutes après le signal d'alarme le feu était déjà incontrolable. Deux pompiers ont été asphyxiés et un autre grièvement blessé.

L'incendie a été causé croit-on par un bout de cigare allumé qui est entré sous le plancher. C'est peut-être l'une des pertes des plus lourdes qu'ait jamais subi Québec.

La Pluie

Enfin une pluie abondante est tombée. Cette pluie a commencé à neuf heures du soir, somedi, et a duré jusqu'à dimanche midi.

Les champs de blé et toutes les cultures maraichères ont recommencé à pousser; les pelouses ont reverdi partout.

Toute la province a été couverte par ces nuages bienfaisants, aussi la joie est-elle au cœur de tous.

Que la récolte soit bonne cet automne, et en dépit de la rareté de l'argent dans d'autres pays, il n'y aura pas de crise qu ipourra tenir plus longtemps dans l'ouest canadien.

AU MEXIQUE

Le 14 juillet à dix heures du soir, la famille du Président Huerta et d'autres membres alliés à la famille ainsi que de nombreux amis intimes ont quitté la capitale du Mexique pour Verra Cruz, à bord d'un train spécial.

Les précédent, étaient partis, deux trains militaires transportant 800 hommes. Un autre train emmènera encore 500 hommes de troupes.

La famille du Général Blanquet est partie également par le même train spécial.

L'on croit généralement que le président Huerta luimême, le général Blanquet et d'autres officiers supérieurs quitteront également la capitale demain matin.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

KRAFCHENKO.

Le meurtrier du banquier Arnold a été pendu jeudi matin dans la cour de la Prison Provinciale de Winnipeg.

Krafchenko est monté à l'échafaud avec fermeté. Quelques heures auparavant, cependant, il avait eu une syncope prolongée. Une fois sur la trappe, il s'est contrôlé. Au reste, l'exécuteur a agi promptement.

Quatre minutes ont suffi pour conduire le condamné au gibet et faire choir la trappe. Huit minutes plus tard, le médecin déclara que Krafchenko était mort.

Cinquante personnes, en tout, assistaient à cette pendaison; c'étaient tous, des officiers de la cour, des gardes, coroner et jury, représentants des grands journaux.

La dépouille de Krafchenko a été enterrée dans l'après-midi.

Ainsi finit ce drame qui a causé la mort de plusieurs personnes, a jeté le déshonneur dans plusieurs familles et, à un moment, a bouleversé toute la province.

FEUX DE PRAIRIE

D'immenses feux de prairie ont dévasté plusieurs localités de la Russie, la chaleur est intense de 100 à 105 degrés Fahrenheit. Une bonne partie des récoltes ont été détruites par le feu et l'on craint fortement la famine.

Curieuse Parenté

On a célébré, l'autre jour, dans un petit village de l'Est, le mariage d'une "jeunesse" avec un homme veuf qui se trouve être le beau-père du frère de la mariée, laquelle devient ainsi la belle-mère de son frère et la tante et grand'tante de trois filles qu'a celui-ci.

Le marié, par contre, tout en étant le beau-père du frère de sa femme, sera donc le beau-frère et l'oncle et grand-oncle des dites.

Ajoutons que l'une d'elles ayant épousé le frère de la première femme du frère de la mariée.

Halte! C'est trop embrouillé. Beaucoup plus embrouillé que chez les Atrides!

Et jamais ces gens-là ne s'y reconnaîtront.

Un Homme a l'eau

Les passagers du *Mount Cashel* qui se rendaient au pique-nique des Français ont eu un moment d'émotion lorsqu'ils ont entendu soudainement retentir le cri "Un homme à l'eau". En effet, un des voyageurs était passé on ne sut comment par-dessus bord. Ordre de stopper fut donné immédiatement, la chaloupe de sauvetage fut mise à l'eau et après quelques péripéties le naufragé fut ramené à bord le *Mount Cashel* sain et sauf. Le voyage aller et retour s'accomplit ensuite sans autres incidents.

Orages en France

Paris.—Après les jours de grande sécheresse et de chaleur torride de violents orages ont éclaté sur divers points de la France, faisant plusieurs victimes et causant de graves dégâts.

A Bourges, la foudre est tombée sur une tente, tuant deux soldats et en blessant quatre grièvement.

A Chapelle, près de Bourges, une ferme fut entièrement détruite par un incendie provoqué par la foudre; le fermier a été gravement brûlé.

A Rouen, aveuglé par un éclair, le docteur Belleu, qui se promenait en automobile perdit le contrôle de sa direction et alla se jeter dans un fossé; il fut tué sur le coup.

Les dégâts causés par la pluie et la grêle en Champagne sont, dit-on, considérables.

L'immigration des Hindous

Vancouver.—On apprend d'une source semi-officielle qu'un navire portant trois cents autres Hindous a quitté Hong Kong. Cette nouvelle est venue par dépêche privée, à Londres. Tous les nouveaux immigrants viennent de Calcutta et arriveront à Vancouver dans quelques semaines.

Si cette nouvelle est vraie, les autorités auront beaucoup de troubles. Quelques-uns prétendent que ce sont les Allemands qui poussent les Hindous à venir en Colombie-Anglaise, afin de créer des troubles à l'Angleterre dans l'Inde.

Toronto. — Une délégation de Sikhes, établis en Colombie-Anglaise, est arrivée de Vancouver. Sous la conduite du Dr Sundar Sigh, elle se rend en Angleterre pour exposer au Roi les griefs des Hindous. Les Hindous protesteront énergiquement contre leur exclusion du Canada.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

La plus grande flotte en mer

L'essai de mobilisation de l'armée navale Anglaise qui doit avoir lieu cette année au lieu des manœuvres habituelles commencera aujourd'hui. A la fin de février l'amirauté a envoyé des invitations aux hommes de la réserve de la flotte royale, les appelant à venir volontairement faire onze jours de service. Les réponses furent si satisfaisantes que pas moins de 493 navires de guerre de tous genres seront complètement équippés prêts à prendre la mer. Aucune autre flotte de cette importanec n'a jusqu'ici été envoyée en mer.

Patientes d'un hopital de tuberculeux noyées dans six Pieds d'eau

Westfield, Mass., juillet 14. — Trois jeunes filles de l'asile des tuberculeux furent noyées en se baignant dans la rivière Westfield aujourd'hui, en compagnie de vingt autres compagnes. La plupart ne savaient pas nager et furent incapables de venir au secours de leurs amies. Les victimes sont Fannie Gold, 14 et Bella D. Steinberg, 15 ans de Boston, et Annie Lineham, 13 ans de Chelsea. Les filles étaient en charge d'une gouvernante elles s'enfoncèrent dans un trou de six pieds de profondeur a peu de distance de la rive.

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."

Service des Abonnements

Nous adressons depuis quelques semaines notre journal à un certain nombre de nos amis, dans l'espérance qu'ils s'abonneront. Ceux qui voudront bien répondre à notre invitation seraient très aimables s'ils voulaient nous prévenir le plus tôt possible. L'envoi du journal, en dehors de nos listes régulières, demande une assez lourde somme d'ouvrage et surcharge considérablement nos ateliers. Ceux qui examineront un peu *Le Manitoba* se rendront facilement compte que la faible somme de $1.00 pour un tel abonnement est plutôt un prix nominal qu'une rémunération.

PETITES ANNONCES

Chambres à Louer, Maisons à Louer, Maisons à vendre, Terrains à vendre ou a acheter, Servantes demandées, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Chambre et pension, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé, Perdu.

25 cts le pouce par insertion.

Servante—On demande une servante. S'adresser à Mme Ledoux, No. 202 rue DesMeurons, Saint-Boniface. 37

Pension. — Maison de pension Française, No. 66 rue de la Morénie. 37-41

Perdu.—Une épingle de cravate en perle, portant l'initiale, O. Prière de la rapporter au bureau du journal, contre bonne récompense.

Hommes Demandes

Des hommes sont demandés pour apprendre à inspecter, conduire et même reconstruire des automobiles et des tracteurs à gaz. Les élèves travaillent en petit groupes sous la surveillance d'instructeurs experts et apprennent à conduire à travers les rues de la cité. Apprenez non pas la théorie grâce à des manuels spéciaux, mais la pratique en travaillant vous-mêmes. Nous garantissons absolument que nous vous mettons à même de passer n'importe quel examen du gouvernement. Ecrivez où adressez-vous à la Omar School of Trades and Arts, 477 rue Main, Winnipeg.

A Louer—Logement de trois chambres, avec bain privé, dans le Bloc *Le Manitoba*. Possession 1er août 1914. 35

Les personnes qui désirent faire un voyage en Europe ou tout autre pays feront bien de consulter l'annonce du C.P.R., dont M. Cléophas Marcoux est le seul agent français.

A Louer—Chambre double et une simple, avec pension, pour messieurs. Usage du salon, piano et téléphone; près des tramways, No. 205 rue Eugénie, Norwood. Tel. Main 1460. 36-37

A Louer—Maison sur la rue Notre Dame, possession le 1er juin. S'adresser au Bureau du *Manitoba*.

A LA DISPOSITION DES PROPRIETAIRES

Les colonnes des petites annonces du MANITOBA sont à la disposition des propriétaires qui cherchent à louer leur maison. Pour quelques sous que vous coûtera votre petite annonce, vous aurez l'occasion de vous adresser à des milliers de personnes.

Terrain à vendre à Haywood, Manitoba. West ½ de 20-8-6 Prix $7,500. $1,000. comptant, balance à termes qui pourront être arrangés au temps de la vente. S'adresser à Noël Bernier, bloc Somerset, Winnipég.

LISEZ CECI

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'importance de nos petites annonces.

Les cultivateurs y trouveront un puissant intermédiaire pour vendre leurs produits en général, animaux de ferme, œufs, volailles, instruments aratoires de seconde main, ainsi que leurs fermes.

Ils y trouveront aussi profit en lisant attentivement ces petites annonces qui pourraient leur faire connaitre de bonnes occasions d'affaires.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.